

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

MÉTÉO

18°

ALGER

20°

TAMANRASSET

Jeudi 10 janvier 2013 - 27 Safar 1434 - N° 167 - Première année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

Les news



A L'INVITATION DU PRÉSIDENT BOUTEFLIKA
Le président du gouvernement espagnol en visite officielle aujourd'hui en Algérie [page 3](#)

ALGÉRIE-LIBYE
M. Sellal, samedi à Ghadamès

CONFÉRENCE-DÉBAT, HIER, A **DK NEWS** MARCHÉ DU MÉDICAMENT

L'Etat doit veiller à la bonne gestion du médicament par sa «normalisation» et sa «régulation», à travers la relance de l'Agence nationale du médicament, a souligné M. Farid Benhamdine, président de la Société algérienne de pharmacie (SAP).

«La bonne gestion du médicament passe par l'instauration d'une politique nationale devant permettre de veiller à sa normalisation et sa régulation à travers la relance de l'Agence nationale du médicament», a déclaré M. Benhamdine, lors d'une conférence-débat sur le thème de la politique du médicament, au Forum du journal *DK News*.

[P.P. 4-5](#)



Quelle ordonnance ?

PARLEMENT

Bensalah réélu à la tête du Conseil de la nation

Le sénateur du tiers présidentiel, M. Abdelkader Bensalah a été réélu, hier, à la tête du Conseil de la nation lors d'une séance plénière présidée par le doyen des sénateurs M. Tait Frehat. Réélu à la majorité absolue (132 oui et 2 abstentions), M. Bensalah a été le seul candidat à se présenter pour la présidence de la chambre haute du Parlement. [Page 6](#)



GRÈVE DES POSTIERS

Des mesures urgentes s'imposent

Rassemblés par centaines face à la Grande poste à Alger, les postiers grévistes ont exigé le départ du directeur général «pour avoir échoué dans la gestion de l'entreprise». Le DG quant à lui estime que cette grève est illégale et donne son point de vue. [Page 3](#)



SCIENCE et VIE

Sport

Le manque de motivation, c'est biologique !
[pages 12 - 13](#)

HANDBALL
2013 MONDIAL

Les Verts face au challenge de la qualification au 2^e tour

Demain à 19h00 Espagne-Algérie
[page 18](#)

FOOTBALL

TRANSFERT
Maâmeri (CRB) s'engage pour deux ans avec l'ES Sétif

MERCATO D'HIVER
LFP : Les contrat des joueurs recrutés est de deux ans au minimum

[page 22](#)

JUSTICE

15 ans prison ferme pour un crime passionnel

[Page 8](#)



MÉTÉO Alger 18°

REGIONS NORD

• Temps passagèrement nuageux dans la journée après dissipation des brumes matinales vers le littoral Ouest et Centre. Les vents seront modérés à localement forts vers le littoral Est. La mer sera peu agitée à localement forte vers l'Est.

Tamanrasset 20°

REGIONS SUD

• Temps voilé de l'extrême sud vers le Hoggar/Tassili. Ailleurs, temps généralement dégagé. Les vents seront d'Est à Nord-Est 20/30 km/h.

Alger	max	18°	min	10°
Oran	max	19°	min	5°
Annaba	max	18°	min	10°
Béjaïa	max	21°	min	8°
Tamanrasset	max	20°	min	7°



FLN: Les rencontres régionales du FLN reportées après janvier

Initialement prévues du 9 au 12, puis du 17 au 19 janvier les rencontres régionales programmées par le BP du FLN sous la présidence de Abdelaziz Belkadi sont reportées après la session ordinaire du comité central des 31 janvier, 1^{er} et 2 février 2013.

Baba Ahmed à Sétif

Le ministre de l'Education nationale, M. Baba Ahmed, effectue aujourd'hui une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Sétif au cours de laquelle il s'informera de l'état d'avancement de plusieurs projets relevant de son département ministériel.

Messaitfa devant l'APN

Le secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre chargé de la Prospective et des statistiques, M. Bachir Messaitfa, sera aujourd'hui à 10h, à l'Assemblée populaire nationale pour répondre à des questions orales. Elles porteront sur les dernières données et statistiques relatives à l'état et aux perspectives de l'économie nationale, avec présentation des principaux indicateurs.

Mme Dalila Boudjemâa à Bouira

La secrétaire d'Etat chargée de l'environnement, Mme Dalila Boudjemâa, est en visite d'inspection et de travail dans la wilaya de Bouira pour s'enquérir de l'état d'avancement des chantiers liés au secteur de l'environnement.

FORMATION ET ENSEIGNEMENT PROFESSIONNELS 14 février : une date à retenir

Le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels informe que les inscriptions pour la session février 2013 sont ouvertes jusqu'au 14 février.

SAMEDI 12 JANVIER 2013 À 10 H,
AU JOURNAL **DK NEWS**

Conférence consacrée à l'itinéraire de Ferhat Abbas



Le Centre de presse de DK News organise samedi 12 janvier à 10 heures, une conférence consacrée au riche itinéraire du grand leader que fut Ferhat Abbas, fondateur des AML (Amis du Manifeste et de la Liberté, le FLN sans armes) en 1944 et premier Président de la République en armes (1958).

Cette rencontre se tiendra au siège de DK News (3 rue du Djurdjura, face au lycée El-Mokrani) à Ben Akoun et sera animée par M. Amar Belkhodja, journaliste-chercheur et écrivain.

Des membres de la famille, amis et sympathisants de M. Ferhat Abbas assisteront à cette rencontre.

No Comment

LES POSTIERS POURSUVENT LEUR GRÈVE



Le programme de la salle Ibn Khaldoun

Vendredi 11 janvier 2013 à partir de 16h00 : Récital kabyle, animé par l'artiste Farid Ferragui.

Jeudi 17 janvier 2013 : Représentation artistique du Ballet national.

Vendredi 18 janvier 2013 à partir de 18h00 : Soirée jazz, animée par les artistes Manouche Mina et Lynda Blouz.

Vendredi 25 janvier 2013 à partir de 16h00 : Récital kabyle, animé par l'artiste Rabah Asma.

CET APRÈS-MIDI À 14 H AU CENTRE CULTUREL DE OUED KORICHE Le ciné-club ... un rendez-vous mensuel

A l'occasion de l'inauguration du nouveau centre culturel «Oued Koriche», l'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger a pensé aux fans du cinéma et a fait apparaître un nouvel espace sous l'intitulé : « le ciné-club » ; ce dernier représente une projection mensuelle du film, qui va se dérouler le dernier jeudi de chaque mois à partir de 14h00 au centre culturel Oued Koriche. Cette nouveauté sera soulignée lors d'un lancement qui aura lieu cet après-midi à partir de 14h00 au centre culturel Oued Koriche, et qui comprendra une rencontre avec des hommes du domaine, pour faire une programmation mensuelle de ce projet, et aussi la projection d'un court métrage « El Djazira » de Amine Sidi Boumediene qui a décroché le prix du meilleur film et de la meilleure production dans le monde arabe au 6^e Festival international du film d'Abu Dhabi ainsi que le 1^{er} prix au Festival arabe à Oran 2012.



Le geste noble de la Sûreté nationale

Dans le cadre des festivités programmées à l'occasion de la Journée mondiale des handicapés, la DGSN a organisé, sous le patronage du général-major Abdelghani Hamel, le 8 janvier 2013 une visite au club de loisirs familial de Baïnem et aux membres du club amateur des handicapés de Bordj El Kiffan. Une allocation d'ouverture a été prononcée par le président du club amateur, M. Fatih Abdelhalim, qui s'est félicité de l'initiative louable de la Sûreté nationale, une institution qui manifeste concrètement son attachement aux problèmes des catégories les plus démunies. Lui succédant, le commissaire divisionnaire Djillali Boudalia, directeur de la communication à la DGSN a estimé que cette action s'inscrit en droite ligne des orientations du directeur général de la Sûreté nationale, par une présence effective de l'institution policière aux côtés des franges qui connaissent un handicap. Une conférence sous le thème « Encourager la pratique du tennis pour les handicapés », a été donnée par le responsable du club amateur de Bordj El Kiffan, M. Fatih Abdelhalim, suivie de celle du représentant de la DGSN portant sur le rôle de la route dans la prévention des accidents de la route au cours de laquelle un bilan de l'année 2012 a été lu où l'on note 17 170 accidents de la route, 20 266 blessés et 740 décès. Des cadeaux ont été distribués à cette occasion et un hommage a été rendu à l'ancien champion du monde de tennis pour handicapés M. Fatih Abdelhalim.

5^e RÉUNION DE HAUT NIVEAU ALGÉRO-ESPAGNOLE**Le président du gouvernement espagnol aujourd'hui à Alger****• Renforcement des relations bilatérales et partenariat****Walid B.**

Le président du gouvernement espagnol, Mariano Rajoy, est attendu aujourd'hui à Alger pour une visite officielle qui s'inscrit dans le cadre de la tenue de la 5^e réunion de haut niveau algéro-espagnol.

Rajoy aura des entretiens avec le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, ainsi qu'avec le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, sur le renforcement des relations bilatérales et la consolidation du partenariat économique.

Les deux pays qui sont liés par un traité d'amitié, de bon voisinage et de coopération, signé en 2002, sont plus que jamais déterminés à donner une nouvelle dynamique à leur coopération pour qu'elle soit diversifiée et étendue à d'autres domaines et secteurs, autre celui des hydrocarbures. Pour ce faire, le pré-



dent du gouvernement espagnol sera accompagné d'une importante délégation composée des ministres des Affaires étrangères, de l'Intérieur, de l'Industrie et de l'Energie, de l'Education, de la Culture et du Sport ainsi que du secrétaire d'Etat chargé du Commerce, qui auront l'occasion de discuter avec leurs homologues algériens des voies et moyens de lancer des partenariats dans leurs secteurs respectifs. Lors de cette visite qui revêt une importance significative pour les deux par-

ties, des accords seront signés dans différents domaines, notamment Protection civile, la culture, le sport, le tourisme et la coopération énergétique et industrielle. Une façon de consolider et renforcer davantage la coopération entre les deux pays, comme l'a si bien souligné l'ambassadeur d'Espagne à Alger, Gabriel Busquets, qui a ajouté que son pays considère l'Algérie comme un partenaire "incontournable et indispensable". "Nos relations s'inscrivent dans la continuité et je ne crois pas qu'il y ait un autre pays avec lequel il y a une telle intensité dans les relations" a indiqué M. Busquets, précisant que l'Algérie "est pour nous d'abord un pays voisin et ami avec lequel nous entretenons un rapport de voisinage que nous souhaitons le plus actif possible". Un accord de coopération entre Sonatrach et Espagnol Gas Natural sera signé, par la même occasion, et devra donner à Sonatrach la

possibilité d'une prise de participation minoritaire dans le capital de Gas Natural, dans le cadre du règlement des différends existant entre les deux compagnies. La visite de Mariano Rajoy sera aussi une opportunité pour évoquer des questions d'intérêt commun, notamment la situation dans la région du Sahel, le Sahara occidental et la Syrie.

Il faut dire que le bilan des relations entre l'Algérie et l'Espagne, depuis la signature du Traité d'amitié, de bon voisinage et de coopération est jugé "positif" au vu du volume d'échanges commerciaux qui a atteint un montant global de 8 milliards de dollars. L'Espagne est le troisième client de l'Algérie, avec un volume de 5,6 milliards de dollars d'importation.

Il est également son quatrième fournisseur avec 2,3 milliards de dollars, alors que le montant des échanges commerciaux a augmenté de 20% entre 2011 et 2012.

**A L'INVITATION DU PRÉSIDENT BOUTEFLIKA
Le président du gouvernement espagnol en visite officielle en Algérie**

Le président du gouvernement espagnol, M. Mariano Rajoy, effectuera une visite officielle en Algérie jeudi à l'invitation du président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, a indiqué hier la Présidence dans un communiqué. «A l'invitation du président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, le président du gouvernement espagnol, M. Mariano Rajoy, effectuera une visite officielle en Algérie, jeudi 10 janvier 2013, dans le cadre de la tenue de la 5^e session de la réunion de haut niveau algéro-espagnole», a-t-on affirmé de même source. «Cette visite permettra d'examiner l'état des relations bilatérales et les moyens de les développer davantage dans l'intérêt mutuel des deux pays», a-t-on ajouté. «Au cours de leurs entretiens, les deux parties aborderont un certain nombre de questions de l'actualité régionale et internationale d'intérêt commun», a indiqué le communiqué de la Présidence.

M. Medelci reçoit les familles des quatre diplomates algériens enlevés à Gao (Mali)

Le ministre des Affaires étrangères, Mourad Medelci, a reçu hier à Alger les familles des quatre diplomates algériens, enlevés le 5 avril dernier à Gao (Nord du Mali), a indiqué hier le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué. M. Medelci a réitéré aux familles des quatre diplomates «le soutien du président de la République et la solidarité du gouvernement algérien et leur a fait part des efforts continus menés par toutes les structures de l'Etat algérien qui restent pleinement déterminées et mobilisées pour obtenir la libé-

ration de nos compatriotes, aussi rapidement que possible», a précisé la même source. «Il leur a également fait part de certaines informations relatives aux contacts qui se poursuivent et s'intensifient à cette fin», a-t-on ajouté. «La cellule de crise, mise en place au niveau du ministère des Affaires étrangères, maintient un contact permanent avec les familles des diplomates algériens détenus au nord du Mali et ces dernières ont été reçues le 1^{er} septembre dernier par le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères», a-t-on rappelé.

GRÈVE DES POSTIERS**Des mesures urgentes s'imposent**

Le directeur général d'«Algérie Poste» Mohamed-Lâïd Mahloul a déclaré hier être disposé à prendre toutes les mesures nécessaires «pour redresser la situation» réaffirmant de nouveau que la grève des postiers était «illégalement». Dans un entretien téléphonique à l'APS, M. Mahloul a souligné que la grève que les travailleurs de la poste s'obstinent à poursuivre pour la 1^{re} journée consécutive en dépit de l'engagement de la tutelle à satisfaire toutes leurs revendications «est absolument illégale», appelant les grévistes à «assumer leurs responsabilités quant aux conséquences négatives qui pourraient en découler». En réponse à une question sur son départ revendiqué par les grévistes, M. Mahloul a indiqué qu'il n'était pas élu par les travailleurs grévistes mais désigné «ajoutant qu'il s'agissait peut être d'une tentative de manipulation». A une question de savoir si l'engagement du ministère à prendre en charge les revendications avait eu un impact sur le taux de participation à la grève, M. Mahloul a déclaré que le mouvement de grève avait connu «un recul ce mercredi» et qu'un grand nombre de centres postaux avaient «repris le travail», sans donner de détails. Algérie Poste avait signifié aux receveurs des postes et aux responsables syndicaux d'assurer le service minimum à la Grande poste d'Alger, alors que les citoyens rencontrés ont fait partie de leur mécontentement, appelant



les autorités concernées à prendre les mesures qui s'imposent.

L'APS a constaté dans une tournée à travers un certain nombre de centres postaux de la wilaya d'Alger, «un état de paralysie totale», alors que les receveurs avaient décliné toute demande de déclaration. Parallèlement, les travailleurs de la poste affichent leur intention de maintenir le mouvement de grève jusqu'à la «démission du directeur général d'Algérie poste», et ce, malgré l'accord intervenu mardi, lors de la réunion du conseil d'administration, portant versement de la prime de bénéfice fixée à 30 000 DA pour l'ensemble des travailleurs. Rassemblés par centaines face à la Grande poste à Alger, les postiers grévistes ont «exigé» le départ du directeur général «pour avoir échoué dans la gestion de l'entreprise»

selon leurs déclarations à l'APS. L'essentiel pour nous n'est pas seulement la prime de bénéfices, mais la prise en charge totale de toutes les revendications professionnelles durant l'exercice 2013 et relatives à l'avancement, la titularisation, la formation, la désignation et la promotion, y compris pour les receveurs. «Le départ du directeur général, ses proches et ses collègues est seul de nature à assainir le secteur de la Poste», appelant à la constitution d'une commission issue de la Présidence de la République pour enquêter sur les fonds des œuvres sociales des travailleurs de la poste.

L'enquête doit porter également, selon les revendications, sur les postes des responsables syndicaux, la cessation des menaces et pressions subies par les travailleurs grévistes, et la constitution d'une commission composée de travailleurs et non de syndicalistes, pour discuter avec le ministre des revendications professionnelles et sociales des travailleurs.

Enfin, les travailleurs grévistes ont déploré l'absence de dialogue avec la tutelle depuis l'entame du mouvement, soutenant que les centres postaux qui ont repris le travail ce mercredi, l'ont fait sous la menace de l'administration et du syndicat. Les grévistes ont, en outre, estimé que le taux de suivi du mouvement de grève déclenchée il y a 11 jours est de 95%.

**AADL
Les anciens souscripteurs aux programmes location-vente convoqués à partir de lundi**

Les souscripteurs aux programmes location-vente 2001 et 2002 de l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement qui n'ont pas payé la première tranche des 10% seront convoqués à partir de lundi prochain, a informé hier l'AADL. Dans un communiqué, la direction générale de l'AADL informe les intéressés qu'ils seront convoqués sur rendez-vous en fonction de l'ordre chronologique de dépôt de leurs dossiers initiaux. Les citoyens concernés par cette opération devront se présenter à leur rendez-vous, munis d'un certificat de résidence, d'un extrait d'acte de mariage, pour les mariés, et d'un acte de naissance n° 12, datant tous de moins d'un mois. Ils devront également se munir de la dernière fiche de paie et enfin d'une déclaration sur l'honneur qu'ils n'ont pas bénéficié, depuis la date de dépôt de leur demande, d'un logement, détaille-t-on de même source. L'AADL insiste sur le «respect des dates de rendez-vous fixées pour assurer une bonne réception et un bon déroulement de l'opération». La souscription au nouveau programme location-vente sera ouverte qu'après achèvement de l'opération d'actualisation des anciens dossiers, souligne l'agence. La moyenne de réception des demandes de logements est de 200 à 300 personnes par jour, selon le même responsable, qui a souligné que le nombre de souscripteurs au programme AADL entre 2001 et 2005 dont la demande est éligible et non satisfait est de plus de 142 000 souscripteurs. Nous y reviendrons.

CONFÉRENCE-DÉBAT, HIER, AU CENTRE DE PRESSE



Photos : Madjid Naït-Kaci

Quelle ordonnance

Conférence-débat hier au Centre de presse de **DK News** avec l'intervention de M. Farid Benhamdine, président de la Société algérienne de pharmacie et de M. Yacine Louz, membre du bureau de la SAP.



M. Farid Benhamdine, président de la Société algérienne de pharmacie

Tahar Mohamed AL Anouar

La Société algérienne de pharmacie est une société savante, selon la définition que lui donne son président. Il s'agit d'une vieille et vénérable institution née dans les années 1960 qui fait un travail de réflexion important en matière de politique du médicament et soumet les résultats de cette réflexion aux pouvoirs publics sous forme de recommandations. Elle organise des rencontres, colloques et journées d'études, s'occupe de formation. Des journées pharmaceutiques sont prévues au Shératon, le 21 avril prochain.

Selon M. Farid Benhamdine, la SAP a contribué à la définition d'une politique du médicament en Algérie, notamment dans les années 1990, année jugée particulièrement délicate. Elle a fait partie de la cellule de crise installée au ministère de la Santé. La SAP a aussi fait partie en tant que membre de la Commission ad hoc au CNES, en contribuant à la rédaction du rapport d'activités du CNES sur la situation du médicament en Algérie. Le souhait formulé par la SAP est que l'on aboutisse à une politique nationale du médicament viable, pérenne, connue.

Une vision stratégique

Le président de la Société algérienne de pharmacie souligne la nécessité d'une continuité dans la politique tracée qu'elle soit sur le moyen et long terme et ne soit plus soumise à changement chaque fois qu'il y a un nouveau titulaire du portefeuille de la Santé. C'est ce qui s'est passé jusque-là entre interdire l'activité aux importateurs et en remettant, suite à un changement de ministre, en cause la décision du précédent.

Le président de la SAP relève qu'une telle politique a causé des perturbations. Il demande qu'une politique nationale soit validée sur les 10 à 20 ans à venir. Il est possible de doubler la production d'ici deux ans si on arrive à stabiliser la situation. Il existe, note l'éminent orateur, une soixantaine d'usines de fabrication répondant aux normes internationales. Il faut les associer,

relève M. Benhamdine. Il y a un financement du médicament à hauteur de près de 3 milliards de dollars et comparé aux 5 milliards de dollars pour l'importation des voitures, c'est peu.

Doubler la production en deux ans

M. Farid Benhamdine affirme qu'actuellement les médicaments sont délivrés par les hôpitaux, c'est le ministère de la Santé qui règle la facture. Si on veut passer aux officines, ce seront alors les malades qui paieront et les caisses de Sécurité sociale qui seront chargées du remboursement. Il y a des médicaments qui ont un coût extrêmement élevé pour les traitements de cancer et d'autres maladies, certains sont de l'ordre de 30 000 à 50 000 DA ; 48 000 milliards de DA sont versés par la CNAS au ministère de la Santé. Cela devrait suffire, relève M. Farid Benhamdine. 110 milliards de DA sont le montant des remboursements. Il faut donc veiller à éviter les déséquilibres financiers au niveau de la Sécurité sociale. Dans le cas contraire, cela se répercute forcément sur notre quotidien.

Le médicament doit se trouver dans les officines

La CNAS a compris le message, note M. Farid Benhamdine. Elle va mettre en place un nouveau mécanisme soit un Fonds anticancer et trouver des financements. Pour l'éminent spécialiste, le médicament doit naturellement se trouver en officine. Les pharmacies sont installées sur tout le territoire national.

Le syndicat des officines, l'UNOP plaide pour que le médicament soit disponible dans les officines. Il faut que les professionnels de la santé sachent que le problème numéro un c'est la santé du malade, qui est prédominante. Les gens ne sont pas contents et pourtant, il y a des sommes importantes qui sont utilisées. Les dépenses de santé s'élèvent à près de trois millions d'euros. Le Maroc est un peu plus bas. La Tunisie pratiquement au même niveau que l'Algérie. Seuls les pays occidentaux ont des ratios particulièrement élevés. On est dans

la moyenne régionale et nous ne sommes pas dans le désert pharmaceutique, relève l'orateur.

500 distributeurs, c'est aberrant

Evitant le dossier de la distribution, M. Farid Benhamdine note qu'il y a 500 distributeurs qui sont déclarés. Il y a des pratiques, dit-il, qui n'ont rien à voir avec l'éthique. La concurrence n'existe pas. En France, il y a 3 gros importateurs qui font du chiffre d'affaires, les autres sont associés ou en coopératives.

Les contrôles sont très stricts. En Algérie, en cas d'urgence, vu la multiplicité des distributeurs, on ne sait pas si les médicaments nécessaires sont disponibles. Le ministère de la Santé, à travers la loi de juillet 2008, créé une Agence nationale des produits pharmaceutiques. Cette agence devrait être mise en place sur instance du ministère de la Santé. Les décrets d'application vont être finalisés. À travers cette institution, il y a vocation à une plus grande visibilité du marché, note l'orateur. Une telle agence existe à travers le monde en France, en Jordanie...

Une plus grande visibilité

Dans son intervention, M. Louz, ancien directeur de la pharmacie au ministère de la Santé, et ancien membre de « Pharmaciens sans frontières », se pose la question de savoir comment organiser et encadrer les activités pharmaceutiques sur le long terme, dix à quinze années ? Comment assurer la gestion d'un produit aussi sensible que le médicament, quel rôle assigner à l'Etat, quel sort réservé aux opérateurs ? L'éminent intervenant relève qu'avant 1990, l'Etat était seul sur le terrain. Il importait. Il distribuait aussi. Après 1990, il y a eu l'ouverture du marché. En toute logique, et dans un tel scénario, l'Etat doit assumer de nouvelles missions, celles de la normalisation et celui de la régulation.

Quelle est la place de l'importateur, du distributeur, de l'officine ? Cela nécessite des arbitrages, selon l'orateur. Le contrôle doit être assuré par l'Etat sur toute la

chaîne du médicament. Evoquant la prescription, l'orateur note qu'une bonne ordonnance ne doit pas comprendre plus de cinq médicaments. Au-delà, elle peut paraître douteuse. Il faut s'astreindre à un travail de rationalisation. Parlant de la vaccination, M. Louz affirme que l'on n'a pas trouvé mieux à nos jours que le vaccin pour la prévention. Les campagnes de vaccination chez nous, il faut s'en féliciter, fonctionnent bien.

Les firmes américaines, même celles qui sont installées dans notre pays, vaccinent l'ensemble de leur personnel. C'est rare quand ça se complique, quand la vaccination est parfaitement assurée. Le vaccin, c'est quelque chose d'important. Il est du devoir de l'Etat. Dans le débat, c'est le rôle et la mission de l'Agence nationale des produits pharmaceutiques qui a fait s'interroger des participants. Avec l'agence, c'est le travail de régulation qui sera privilégié. L'Etat aura les moyens de sa politique, est-il noté dans les réponses. C'est un terrain idéal pour la concertation et le dialogue, note M. Louz. Les défaillances seront plus facilement décelées et cet espace est selon lui nécessaire.

20 000 chercheurs !

M. Benhamdine insiste dans ses réponses sur l'importance de la recherche. S'il y a une communauté de 20 000 chercheurs dans notre pays, si 1 % de ce chiffre arrive à des résultats, ce serait une bonne chose. Pour créer ces centres de recherche, il faut former des gens. Est-ce qu'il y a des pôles d'excellence dans les universités, questionne l'orateur. C'est le niveau de formation, de création et d'innovation qui est important. Il faut se mettre sérieusement à former des gens. La qualité du service n'en sera que meilleure. En termes d'unités opérationnelles, elles sont au nombre de 62 unités, en 1999 il y en avait 55. Il faut aider à faire évoluer la production nationale. Ces opérateurs sont prêts à remplir le pacte de croissance et doubler la production nationale en 2 ans.

• • •

DE DK NEWS SUR LE MARCHÉ DU MÉDICAMENT



● ● ●

Le médicament fait intervenir un certain nombre d'institutions, note M. Benhamdine, en réponse à une question : ministère de la Santé, celui du Commerce, des Finances, de la Formation, de l'Industrie. Or, chaque ministère fonctionne avec sa propre logique. Il est nécessaire qu'il y ait coordination dans l'effort. 80 % de la production nationale est en générique, note M. Benhamdine, en réponse à une question. Le remboursement demeure un levier important. Tous les trois ans, la CNAS révise ses prix. Des mesures ont été prises pour favoriser la commercialisation du générique. Le pharmacien est encouragé. La biotechnologie est la science de l'avenir. Le meilleur travail va à la formation. La biotechnologie demeure pour les Occidentaux pour l'heure, une zone interdite aux autres.

80 % de la production est en générique

Il y a 5684 références dans la nomenclature, relève M. Benhamdine. Il

y a 4500 produits sur les 5000 qui sont remboursés. La Pharmacie centrale des hôpitaux n'importe que des produits et n'en distribue que pour un usage hospitalier. Avec 500 distributeurs et plus, il est impossible de faire du bon travail. On en est à 30 % de la production nationale, l'UNOP a fait des propositions aux pouvoirs publics, où elle affirme que l'on peut doubler la production s'il y a des facilitations. L'Etat a toujours encouragé le générique par la production. 70 % de la nomenclature va au générique. Au sujet des pénuries, M. Benhamdine relève que c'est vrai que le marché est désarticulé. Mais on constate une stabilité qui se fait progressivement. Notre souhait, c'est que l'Etat joue son rôle de régulateur à travers l'Agence, c'est une structure de dialogue. L'industrie du médicament, ce n'est pas la culture de la pomme de terre. Il y a nécessité de réguler et d'assainir le secteur au niveau de la distribution (500 distributeurs), c'est aberrant ! Il y a encore beaucoup de dysfonctionnements au niveau du marché. S'agissant des médicaments périmés, il y a la loi pour sanctionner.

Concernant les vaccins, même s'il y a un surplus, ce n'est pas gênant (10 à 20 %). Il vaut mieux qu'il y ait surplus plutôt que de se retrouver dans des situations de pénuries et d'épidémies. Le commerce du cabas, il faut le dénoncer, relève M. Benhamdine en réponse aux questions. S'agissant de la qualité, il y a un Centre national de pharmaco-vigilance pour mesurer les effets indésirables des médicaments.

T.M.A



YACINE LOUZ, PHARMACIEN ET HUMANITAIRE

La santé en Algérie s'est améliorée

R.Rachedi

Yacine Louz, pharmacien de formation, actuellement membre de la Société algérienne des pharmaciens, ancien fonctionnaire au sein du Ministère de la Santé depuis plus de 20 ans, et ancien membre de l'ONG « Pharmaciens sans frontières », a affirmé que l'accès aux soins et aux médicaments en Algérie s'est fortement amélioré. « Aujourd'hui aux niveaux africain et méditerranéen, on est assez bien classé, en ce qui concerne l'accès aux soins et la disponibilité des médicaments » a affirmé M. Louz. L'Algérie dispose d'un large réseau pour la prise en charge des malades, « il y a entre autres un grand nombre d'hôpitaux : 13 CHU, 68 établisse-

ments spécialisés, et 9000 officines (pharmacies) réparties à travers le territoire national. Il faut améliorer l'accueil au niveau des structures hospitalières, et consolider l'aspect humanitaire dans l'exercice des professionnels de la santé en général », souligné M. Louz. Cet aspect humanitaire se reflète grandement dans la carrière du pharmacien, de par son adhésion à l'ONG « Pharmaciens sans frontières ». Cette période, qui l'a amené à vivre au cœur de plusieurs conflits partout dans le monde : « les Balkans, la Bosnie, le Kosovo, le Sud Soudan, le Burkina-Faso, la Côte-d'Ivoire, et le Congo », lui a servi lors de son retour en Algérie, où il exerce actuellement au sein de la Société algérienne de pharmacie. « Cette expérience, m'a fait prendre conscience d'une autre dimension du métier de phar-

macien qu'est l'humanitaire » a affirmé M. Louz qui a par ailleurs, mis l'accent sur la formation et la recherche, en affirmant que c'est la base du développement dans tous les secteurs. « La formation et la recherche doivent bénéficier d'un environnement adéquat. Un programme d'échanges scientifiques avec d'autres pays, ainsi qu'un programme de financement pour les équipes de recherche doivent être mis en place, pour pouvoir avancer », conclut-il.

M. Louz tient à saluer les efforts de l'Etat, et ce depuis une dizaine d'années, en ce qui concerne l'amélioration et la disponibilité des médicaments. Il a par ailleurs appelé à plus de régulation et de contrôle du marché national, en sanctionnant toute transgression à la loi.

R.R

L'Etat doit veiller à la bonne gestion du médicament

L'Etat doit veiller à la bonne gestion du médicament par sa «normalisation» et sa «régulation», à travers la relance de l'Agence nationale du médicament, a souligné M. Farid Benhamdine, président de la Société algérienne de pharmacie (SAP).

«La bonne gestion du médicament passe par l'instauration d'une politique nationale devant permettre de veiller à sa normalisation et sa régulation à travers la relance de l'Agence nationale du médicament», a déclaré M. Benhamdine, lors d'une conférence-débat sur le thème de la politique du médicament, au Forum du Journal DK News.

La production, l'importation et la distribution du médicament «doit passer par l'Agence nationale du médicament, composée de scientifiques et d'administrateurs, chargés d'étudier le marché (du médicament) et donner les recommanda-

tions nécessaires», a-t-il recommandé. Pour M. Benhamdine, la politique nationale du médicament doit être «viable» et «pérenne», en vue de renforcer l'industrie pharmaceutique qui comprend, actuellement, 62 unités de production à l'échelle nationale.

Il a, en ce sens, appelé le gouvernement à faciliter la tâche à l'Union nationale des producteurs algériens (UNPA), notamment en ce qui concerne les dispositions douanières, les coûts d'importation et la délivrance des agréments par le ministère de la Santé.

Le président de la SAP a réaffirmé, à cet égard, l'engagement des industriels pharmaceutiques à réduire la facture du médicament et à doubler la production nationale d'ici trois ans. M. Benhamdine a estimé que l'industrie pharmaceutique en Algérie est «sur la bonne voie» et que les

producteurs nationaux ont la capacité de réduire la facture du médicament, estimée actuellement à 3 milliards de dollars.

S'agissant de la disponibilité des médicaments anticancéreux dans les officines et leur remboursement, au même titre que les autres catégories de médicaments, le président de la SAP a attribué cela à la distribution et la disponibilité du médicament sur le marché.

Il a précisé, à cet effet, de transférer une partie du budget réservé au médicament à la Caisse nationale algérienne des assurances (CNAS), qui se chargera de répondre à la demande des malades.

Pour ce qui est de la vente de morphiniques (catégorie de médicaments utilisés contre la douleur, notamment chez les personnes atteintes de cancer), M. Benhamdine a indiqué que les pharmaciens «sont autorisés» à les commercialiser.

«Certains pharmaciens ne commandent pas les morphiniques par appréhension d'être cambriolés. Cela est inadmissible, car un pharmacien doit être disposé à fournir n'importe quel médicament, quitte à se doter d'un matériel de surveillance sophistiqué», a-t-il précisé.

Pour sa part, Yacine Louz, membre du bureau de la SAP, a axé son intervention sur les compétences algériennes en matière de recherche et de pharmaceutique. Il a insisté sur la nécessité de réhabiliter la formation du personnel pour résoudre les problèmes liés à la gestion du médicament.

Le même intervenant a appelé, en outre, à la création d'une agence de veille du médicament, qui sera chargée du suivi de la chaîne du médicament et de sa traçabilité.

APS

PARLEMENT

Abdelkader Bensalah réélu à la tête du Conseil de la nation



Le sénateur du tiers présidentiel, M. Abdelkader Bensalah a été réélu, hier, à la tête du Conseil de la nation lors d'une séance plénière présidée par le doyen des sénateurs M. Taib Frehat.

Réélu à la majorité absolue (132 oui et 2 abstentions), M. Bensalah a été le seul candidat à se présenter pour la

présidence de la chambre haute du Parlement. Le choix qui s'est porté sur M. Bensalah, selon la sénatrice M^e Louisa Chachoua qui s'exprimait au nom des groupes parlementaires, a été le fruit «de la concertation entre les groupes parlementaires des partis représentés au Conseil de la nation, conscients du rôle de la chambre

basse du Parlement à créer l'équilibre et la stabilité institutionnelle et la promotion de la représentativité populaire».

«M. Bensalah est un homme chevronné et expérimenté. Il a été un homme de dialogue dans les différentes phases sensibles qu'a connu l'Algérie», a ajouté M^e Chachoua.

● M. Abdelkader Bensalah, a occupé plusieurs fonctions dans le secteur de l'information ainsi que dans les domaines politique, diplomatique et parlementaire. M. Bensalah a consacré sa vie à l'action parlementaire où il fait preuve d'un professionnalisme imposant le respect de toutes les forces politiques représentées au Parlement consolidant ainsi la pratique démocratique et l'Etat de droit. Avec les responsabilités qu'il a assumé dans le cadre de l'exercice de ses fonctions en tant que parlementaire depuis plus de trois décennies, M. Bensalah est considéré comme le doyen des parlementaires algériens.

● Né le 24 novembre 1941 dans la daïra de Felaouessen (wilaya de Tlemcen), il entame sa carrière diplomatique en tant qu'ambassadeur en 1989 puis fait son entrée dans le monde politique en contribuant à la création du Rassemblement national démocratique (RND). Il entame son action parlementaire en 1977 en tant que député avant d'être élu président ensuite la commission des relations extérieures puis du Conseil national de transition (CNT), l'Assemblée populaire nationale et enfin le Conseil de la nation.

Nommé ambassadeur d'Algérie en Arabie Saoudite en 1989 et représentant permanent auprès de l'Organisation de la conférence islamique (OCI) à Djeddah mais il est rappelé 1993 pour conduire la commission du dialogue national en charge de l'élaboration de la plate-forme de l'entente nationale en vertu de laquelle a été créé le CNT en 1994. M. Bensalah préside le CNT à partir du 14 juin 1994 avant d'être élu président de l'Assemblée populaire nationale (APN) en 1997.

À la tête de l'APN, il a eu d'intenses activités sur le plan parlementaire arabe, africain et international. En 2000, il est élu président de l'Union parlementaire arabe. Après sa réélection en tant que député de la wilaya d'Oran en 2002, il est désigné par le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, membre du Conseil de la nation à la tête duquel il est porté à l'unanimité pour trois mandats au cours desquels il présidé aux destinées de l'Union parlementaire africaine. Marié et père de quatre enfants, M. Bensalah a collaboré à partir de 1968 avec les grands titres nationaux. En 1970, il a été nommé directeur du Centre algérien de l'information à Beyrouth puis directeur général du quotidien «El Chaâb» en 1974. M. Bensalah a été fait docteur honoris causa de l'université de «Chungnam» en Corée du Sud et décoré des médailles de l'Armée de libération nationale et du mérite national.

M. Bensalah : Le Conseil de la nation appelé à jouer un rôle dynamique à l'avenir

M. Abdelkader Bensalah s'est dit convaincu que cette institution serait appelée à jouer un rôle plus dynamique à l'avenir dans le cadre des réformes engagées.

Dans une allocution suite à sa réélection, M. Bensalah a souligné que l'expérience acquise par le Conseil de la nation ces dernières années «doit être valorisée et approfondie pour atteindre les niveaux escomptés», mettant en exergue le rôle dévolu à cette institution, notamment en matière législative et parlementaire. Se félicitant de l'installation de nouveaux membres au Conseil de la nation suite aux élections du 29 décembre 2012, M. Bensalah a estimé que les nouveaux sénateurs «confèrent (à l'institution) la pluralité escomptée». La nouvelle composition du Conseil de la nation est plus diversifiée et plus représentative de la nouvelle carte

politique en Algérie, a-t-il estimé. M. Bensalah a, à cette occasion, appelé les membres du Conseil de la nation à veiller à soutenir les lois visant à atteindre les objectifs arrêtés et à être à la hauteur des espoirs placés en eux par le corps électoral. M. Bensalah a,

par ailleurs, exprimé sa gratitude au président de la République qui a toujours accordé «un grand intérêt» à l'institution à travers, a-t-il dit, «la désignation de compétences nationales de haut niveau aux côtés des membres élus».

78 nouveaux membres

Les 78 nouveaux membres du Conseil de la Nation, dont 30 désignés par le chef de l'Etat, ont été installés hier lors d'une séance plénière présidée par le doyen des sénateurs M.Taib Ferhat. Le Conseil constitutionnel avait proclamé le 1^{er} janvier les résultats définitifs de l'élection pour le renouvellement de la moitié des membres élus du Conseil de la Nation (48 membres), dont le scrutin s'est déroulé le 29 décembre 2012. Le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, avait désigné, de son côté le 7 janvier, au titre du tiers présidentiel, les membres du conseil de la Nation. Le Conseil de la Nation est constitué de 144 membres, dont les deux tiers sont élus au suffrage universel indirect et le tiers restant est désigné par le Président de la République. La durée du mandat du sénateur est fixé par la Constitution à 6 ans.

ANP

Le général de corps d'armée Gaïd Salah préside une réunion d'évaluation de la formation

Le général de corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP) a présidé hier à l'Ecole nationale préparatoire aux études d'ingénierat (Rouiba-I^{re} Région militaire), une réunion consacrée à l'évaluation de l'appareil de formation au sein de l'ANP, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale. «Cette réunion, tenue en présence des chefs d'Etat-major des forces armées, de la Gendarmerie nationale et de la Garde républicaine, des commandants et directeurs des Ecoles militaires supérieures de l'ANP, vise à faire un point de situation sur le processus de refonte de la formation au sein de l'ANP et d'évaluer les étapes franchies dans l'application du système «Licence-Master-Doctorat», précise la même source.



ALGERIE-TURQUIE M. Rahmani appelle les entreprises turques à concrétiser des projets industriels en Algérie

Le ministre de l'Industrie, de la Petite et moyenne entreprise et de la Promotion de l'investissement M. Chérif Rahmani a appelé les entreprises turques à s'impliquer davantage pour la concrétisation de projets industriels en Algérie, indique le ministère dans un communiqué. Lors d'une audience accordée au chargé d'affaires de l'ambassade de la Turquie M. Barbares Tuna Erdem, M. Rahmani a appelé les entreprises turques à s'impliquer davantage pour la concrétisation de projets industriels en partenariat en Algérie, dans le cadre d'un ticket gagnant/gagnant, notamment dans le secteur très porteur du textile et de la manufacture en Algérie». Le ministre a réitéré également «la volonté de l'Algérie de mieux développer le partenariat économique et industriel avec la Turquie», saluant les relations bilatérales qui connaissent «un renforcement remarquable sous l'impulsion institutionnelle des deux gouvernements». Pour sa part, le diplomate turc a réaffirmé «sa volonté de mobiliser les entreprises turques qui s'impliquent concrètement dans les prochaines semaines dans des projets ciblés en accord avec le ministère de l'industrie».

Report de la séance de questions orales de l'APN

L'Assemblée populaire nationale (APN) a décidé de reporter la séance de questions orales prévue aujourd'hui au motif de l'absence des ministres concernés, a indiqué un communiqué de l'Assemblée. Les ministres concernés par les questions orales sont dans l'incapacité d'assister à la séance de jeudi en raison de calendriers chargés, a ajouté le communiqué qui précise que l'APN n'a pas fixé une autre date pour ces travaux. L'APN a repris mardi ses travaux en séance plénière consacrée à la validation de la qualité de membre d'un nouveau député et à l'adoption du projet de loi portant approbation de l'accord sur la délimitation des frontières maritimes entre l'Algérie et la Tunisie signé à Alger le 11 juillet 2011. Dans la séance du soir l'Assemblée a entamé le débat général sur le projet de loi amendant et complétant la loi 05-07 du 28 avril 2005 sur les hydrocarbures. La séance du matin devait être consacrée aux questions orales devant être adressées aux membres du gouvernement.

AUTOMOBILE :

Le projet Renault en Algérie coûtera plusieurs centaines de millions d'euros

Le projet de réalisation d'une usine automobile par le constructeur français Renault à Oued Tlélat dans la wilaya d'Oran coûtera plusieurs centaines de millions d'euros, a indiqué hier à Alger, un représentant du constructeur français.



«On a étalé l'investissement en fonction des différentes étapes du projet.

La première étape tourne autour de 50 millions d'euros d'investissement, les étapes suivantes tournent autour de plusieurs centaines de millions d'euros», a déclaré Arnaud Jaeger, directeur adjoint de programme gamme Entry chez Renault, lors d'une conférence de

presse conjointe avec les autres actionnaires du projet.

Détenu à hauteur de 51% par la partie algérienne via la Société nationale des véhicules industriels (SNVI, 34%) et le Fonds national d'investissement (FNI, 17%), et à 49% pour le constructeur français, cette joint-venture produira au démarrage 25 000 véhicules/an, puis 75 000 unités avant d'arriver à

150 000 véhicules dix ans après le début de la production.

L'accord portant sur l'installation d'une usine du groupe français en Algérie a été signé en décembre dernier à Alger, en marge de la visite du président François Hollande en Algérie.

La zone d'activités de Oued Tlélat a été choisie pour l'installation de l'usine en

raison notamment de sa main d'œuvre qualifiée, sa proximité du port d'Oran, son infrastructure industrielle et logistique ainsi que son réseau autoroutier, de chemin de fer et de TIC.

Le premier véhicule sortira de l'usine «à 24 mois» après le lancement de la réalisation du complexe industriel, qui s'étendra sur une superficie de 150 hectares.

FRANCE-SAHARA OCIDENTAL

Une ONG française appelle Hollande à se pencher sur le cas des prisonniers sahraouis au Maroc

L'Association des Amis de la République arabe sahraouie démocratique (AARASD) a appelé le président français François Hollande à se pencher sur le cas des 23 prisonniers politiques détenus dans la prison marocaine de Salé et dont le procès, reporté à deux reprises, devrait se tenir le 1er février prochain.

Dans une lettre ouverte adressée au chef de l'Etat français reçue mercredi par l'APS, la présidente de l'AARASD, Régine Villemont a prié le président Hollande d'être «attentif» à la situation des 23 prisonniers incarcérés au Maroc depuis plus de deux ans, et de «peser en leur faveur» à l'occasion des rencontres officielles qu'il aura lors de sa prochaine visite officielle au Maroc.

Considérant cette interpellation comme une «demande minimum», Villemont réclame, pour ces détenus politiques, un procès devant une juridiction «civile, respectueuse du droit et des conventions signées par le Maroc et en

présence d'observateurs». Elle a estimé «indispensable» la présence, comme observateurs, des représentants français à Rabat, tout en soulignant, que jusqu'à présent, «aucun conseiller de l'Ambassade de France n'a été présent aux différents procès de prisonniers sahraouis», ce qui est, selon elle, «peu conforme» aux valeurs françaises «respectueuses des droits de l'homme».

Villemont a également rappelé que les associations sahraouies insistent toujours sur l'importance de la présence d'observateurs étrangers, lors de procès similaires, pour la garantie du respect de la justice. L'AARASD a aussi exprimé le souhait d'une libération «immédiate» des prisonniers politiques Sahraouis dont les accusations sont «sans fondement». Le rapport deux fois de suite (janvier et octobre 2012) de leur procès indique «les héritages du pouvoir marocain et l'arbitraire de la situation», selon Villemont qui a invité le président Hollande à

«plaider en faveur de leur libération» lors de son prochain déplacement au Maroc. Les 23 prisonniers politiques sahraouis ont été arrêtés au moment du démantèlement du camp de Gdeim Izil, près de la ville d'El Ayoune occupée, en novembre 2010, où ils étaient pour la grande majorité d'entre eux, responsables et militants actifs. Ils sont accusés d'atteinte à la sécurité intérieure et extérieure de l'Etat, formation d'une bande criminelle, atteinte aux fonctionnaires publics. Leur comparution prévue devant une Cour militaire est, selon des ONG et des militants des droits de l'homme, «un règlement de compte politique de l'Etat marocain». Selon l'AARASD, il s'agit pour l'Etat marocain de «nier le mouvement de masse exprimant un profond mécontentement social et la volonté qui s'applique le droit international à travers un référendum d'autodétermination et d'empêcher par la peur toute nouvelle contestation d'ampleur».

OTAN-MALI

Pas de discussion à l'Otan sur une possible participation à une force internationale

L'Otan n'a abordé aucune discussion sur une possible participation à une force internationale au Mali pour aider les forces armées maliennes à reconquérir les régions du nord du pays sous contrôle de groupes armés, a indiqué mercredi à Bruxelles un responsable de l'Otan.

«Il n'y a ni demande ni discussion sur un possible rôle pour l'Otan au Mali», a déclaré ce responsable non identifié à l'AFP. «L'Otan n'est pas impliquée dans la crise» du Mali, a-t-il ajouté, s'exprimant au lendemain de déclarations du chef de l'Union africaine (UA) souhaitant voir l'Alliance atlantique jouer un rôle. Le président en exercice de l'UA, le chef d'Etat béninois Thomas Boni Yayi, a déclaré mardi lors d'une visite au Canada, qu'il souhaitait que l'Otan participe à la coalition internationale qui doit être formée pour aider le Mali à reconquérir le nord du pays, occupé par des groupes armés depuis mars 2012.

Le responsable de l'Otan a précisé que «la situation dans le nord du Mali était évidemment une source de grave inquiétude» pour les 28 pays membres de l'Otan car elle «menace la sécurité et la stabilité du pays, de la région et au-delà». «Nous

saluons la résolution adoptée l'an dernier par le Conseil de sécurité des Nations unies sur le Mali et la décision des ministres des Affaires étrangères de l'Union européenne de planifier une mission de formation des forces armées maliennes», a-t-il ajouté. L'Otan «espère que les efforts de la communauté internationale vont aider à restaurer l'Etat de droit au Mali», a poursuivi le responsable de l'alliance. En octobre dernier, le secrétaire général de l'Otan, Anders Fogh Rasmussen, avait déjà déclaré que l'Alliance n'envisageait pas d'intervenir au Mali.

Le 20 décembre dernier, le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté une résolution approuvant le déploiement d'une force armée internationale au Mali pour déloger les groupes armés qui en occupent le Nord. Le texte porte sur une approche globale pour résoudre le conflit, en prenant notamment en compte les deux aspects militaire et politique.

Aucun calendrier précis n'a toutefois été décidé pour ce déploiement, programmé par étapes selon les Nations unies, qui ont aussi appelé au dialogue avec les groupes armés rejettant le terrorisme et la partition du pays.

Reprise du dialogue à Ouagadougou entre Bamako, le MNLA et Ansar Dine

Kamel Cherif

Une rencontre entre les représentants du pouvoir central de Bamako, des émissaires du MNLA et de Ansar Dine est prévue aujourd'hui (jeudi) à Ouagadougou (Burkina Faso), pays médiateur dans le conflit du Mali. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre du dialogue engagé entre toutes les parties pour aboutir à une solution politique globale et inclusive afin éviter l'embrasement de la situation dans ce région pays de la région du Sahel.

Les différentes parties reprendront ainsi les discussions directes pour la deuxième fois, après celles entamées le 4 décembre dernier. Entre-temps, il y a eu l'accord d'Alger entre le MNLA et Ansar Dine qui reste une offre de dialogue avec Bamako.

Toutefois, il reste encore des tentatives au sein du pouvoir central à Bamako qui s'efforcent d'ignorer cette offre de dialogue, ce qui risque d'être fatale pour le Mali et toute la région. Ces mêmes parties continuent de faire la sourde oreille au dialogue en ignorant la main tendue par les touaregs au nord pour engager un processus de réconciliation et de discussions à même d'aboutir à l'application de la feuille de route, préconisée par les différentes parties intervenant dans ce conflit, dont l'Algérie. Une feuille de route qui préconise l'implication et l'association de tous les Maliens sans exclusive dans le processus de paix et de stabilité.

Il faut relever que l'accord signé à Alger, le 22 décembre dernier, entre le MNLA et Ansar Dine demeure une chance inouïe et une opportunité pour les autorités malienne dans la mesure où ce document tend à préserver l'intégrité territoriale du pays et assoir une paix durable dans toute la région.

Les autorités centrales à Bamako se contentent pour le moment de contrôler le sud du Mali, misant sur une éventuelle intervention militaire étrangère pour «domestiquer» le nord du pays. Or, le temps joue contre les actuels dirigeants du Mali, lesquels voient les chances d'une solution politique s'amenuiser au moment où la situation poursuit son pourrissement au nord.

En ce sens, à Bamako on a tendance à confondre les revendications légitimes des populations du nord avec celles des groupes terroristes. L'accord signé à Alger entre le MNLA et Ansar Dine se veut une démarcation de ces deux groupes rebelles des groupes terroristes et criminels qui sévissent au nord du pays.

Mais le pouvoir central au Mali fait dans la confusion et met dans le même sac les touaregs et les terroristes, ce qui risque de se retourner contre Bamako.

Les informations parvenant du Mali font état de la progression des groupes terroristes, appelés par les occidentaux les djihadistes, vers le sud du Mali. Ainsi, en tentant de tourner le dos à toutes solutions politiques, des parties au pouvoir central malien envisagent progressivement le pays dans une situation d'où il aura du mal à s'extirper.

La réunion d'aujourd'hui à Ouagadougou devrait faire avancer la situation d'autant plus que le temps joue en faveur des groupes terroristes armés, lesquels profitent de la prolifération et de la circulation d'armes provenant de la Libye. En somme, Bamako n'a pas d'autres choix que la solution politique par le dialogue, autrement ce serait un suicide pour le pouvoir en place, ce qui ouvre les portes à l'affghanisation de la région du Sahel.

K. C.

USA

Google installe le wifi gratuit extérieur dans tout un quartier de New York

Le géant Google a annoncé mardi la mise en place avec un partenaire local d'un réseau wifi gratuit en extérieur dans tout le sud-ouest du quartier de Chelsea à New York, une première pour la ville. Ce réseau couvre quelque 20 bâtiments de maison de ce quartier de Manhattan où Google a des bureaux depuis 2006, a précisé lors d'une conférence de presse un porte-parole de Google Ben Fried. "Ce quartier peut maintenant se targuer d'être le premier de Manhattan à avoir un wifi extérieur totalement gratuit", a souligné M. Bloomberg, réaffirmant son espoir que New York devienne un jour "le centre mondial de la technologie". Plus de 100.000 habitants ont accès à ce réseau wifi, en plus des très nombreux visiteurs du quartier, a précisé de son côté M. Schumer, en soulignant aussi que l'industrie technologique était essentielle à la croissance de New York. M. Bloomberg a rappelé que le wifi était déjà installé dans 20 parcs de la ville. "Et 32 autres parc seront connectés d'ici septembre cette année", a-t-il ajouté. Google emploie quelque 3.000 personnes à New York, deuxième centre mondial en termes d'effectifs, derrière son siège social de Mountain View en Californie. Le géant de l'internet héberge aussi depuis cet été une université spécialisée dans les hautes technologies, le temps qu'elle construise son campus, CornellNYC Tech, un projet sur cinq ans, auquel la ville a consacré 100 millions de dollars, sur Roosevelt Island. New York, qui abrite aussi l'un des plus importants centres de Facebook, espère un jour arracher à la Silicon Valley son titre de Mecque des hautes technologies.

PROCHE-ORIENT : Les pluies torrentielles font six morts et onze disparus

Le Proche-Orient connaît depuis dimanche des précipitations et des vents inhabituels, qui ont fait au moins six morts et onze disparus et provoqué de nombreuses perturbations, ont rapporté des agences. Dans les territoires palestiniens, les autorités ont prolongé les vacances scolaires jusqu'à samedi. En Egypte, dix pêcheurs sont portés disparus après le naufrage de leur bateau lundi soir au large de Marsa Matrouh (nord-ouest), et les mauvaises conditions climatiques rendaient les recherches difficiles. Le port d'Alexandrie est fermé depuis dimanche en raison du vent et des pluies torrentielles qui ont provoqué des coupures d'électricité et des dégâts importants pour les cultures dans le nord de l'Egypte. Au Liban, deux hommes sont morts lundi dans des accidents de voiture provoqués par le mauvais temps, et un bébé de six mois a été emporté par les eaux dans un village bédouin du centre du pays. Toutes les écoles libanaises étaient fermées mardi et le seront aussi mercredi. Dans la région de Saïda au Liban sud, les forces de sécurité circulaient en jet-ski sur les routes inondées. En Syrie, le froid était d'autant plus difficile à supporter que de nombreuses régions souffrent d'une pénurie de carburant pour le chauffage et de coupures d'électricité. Les centaines de milliers de Syriens qui ont fui les violences pour se réfugier dans des camps installés dans les pays limitrophes n'ont le plus souvent que des tentes pour s'abriter. Dans le camp jordanien de Zaatari, qui héberge 62.000 réfugiés, le mauvais temps a détruit des centaines de tentes et attisé les tensions, qui ont dégénéré en une bousculade lors d'une distribution d'aide. Dans le reste de la Jordanie, la route principale entre Amman et Zarqa (nord) a dû être coupée, le niveau de l'eau atteignant jusqu'à un mètre par endroits. Les pluies ont permis d'ajouter 62 millions de mètres cubes d'eau en 48 heures aux barrages, selon la presse.

SCIENCES Si les doigts se fripent dans l'eau, c'est pour mieux saisir les objets mouillés

Si nous avons les doigts fripés après être restés trop longtemps dans l'eau, ce n'est pas parce que notre peau est trop spongieuse, c'est pour une meilleure prise sur des objets humides, affirme une étude publiée mercredi.

"Nous avons démontré que les doigts ridés assurent une meilleure prise dans des conditions humides. Cela pourrait

SELON M. SAHLLI

Le premier quota de passeports biométriques délivré à la communauté nationale à l'étranger à partir du 15 janvier

Le premier quota (190) de passeports biométriques sera délivré aux membres de la communauté nationale établis à l'étranger à partir du 15 janvier, a affirmé mardi à Alger le secrétaire d'Etat chargé de la Communauté nationale à l'étranger, M. Belkacem Sahli.

En marge d'une conférence de presse au siège du ministère des Affaires étrangères consacrée à la présentation du produit "Assurance rapatriement de corps", M. Sahli a précisé que ces passeports seront délivrés, à partir du 15 janvier 2013, aux bénéficiaires inscrits au niveau de 7 postes consulaires en France. Il a, d'autre part,



indiqué que l'opération sera progressivement généralisée à l'ensemble des postes consulaires algériens à l'étranger. Cette première étape concerne neuf consulats pilotes: sept en France, un en Tunisie et un au Canada.

COMMUNAUTÉ ALGÉRIENNE :

L'assurance rapatriement de corps fixée à 2.500 DA/an

Le secrétaire d'Etat chargé de la Communauté nationale à l'étranger, M. Belkacem Sahli, a indiqué mardi que le montant de l'assurance rapatriement de corps a été fixé à 2.500 DA/an, avec des réductions pour les formules famille ou collective.

Lors d'une conférence de presse animée au siège du ministère des Affaires étrangères, consacrée à la présentation du produit "Assurance rapatriement de corps", M. Sahli a estimé à 2.500 DA le montant annuel d'assurance pour une seule personne, valable pour toutes les catégories d'âge quel que soit le pays de résidence.

Dans le cas de la formule collective à laquelle souscrivent tous les membres d'une famille composée des parents et de deux enfants, le montant de l'assurance est

fixé à 6.000 DA/an et à partir du 3ème enfant le prix est plafonné à 9.000 DA, a-t-il ajouté, précisant que ces prix restent "symboliques", comparés à ceux appliqués à travers le monde.

Pour la formule collective, une réduction de 5% est accordée lorsque le nombre des assurés âgés de moins de 65 ans varie entre 50 et 100 personnes, contre une réduction de 6,5% si ils sont âgés de moins de 55 ans. Si le nombre des assurés âgés de moins de 65 ans varie entre 101 et 500 personnes, la réduction est de 7,5% et peut atteindre 8,5% si ils sont âgés de moins de 55 ans. Mais si le nombre des assurés dépasse 1001 personnes, la réduction est estimée à 13% si ces derniers sont âgés de moins de 65 ans, contre une réduction de 15% si ils sont âgés de moins de 55 ans. Ce service,

introduit et commercialisé par la société d'assurance de prévoyance et de santé SAPS, vise à organiser et de prendre en charge les frais de rapatriement du corps de l'assuré décédé jusqu'au lieu de son inhumation en Algérie avec la garantie d'un billet d'avion à un proche parent pour accompagner le corps de l'assuré.

Lors de la présentation de ce service, le représentant de la société SAPS, M. Hadoudou Said, a souligné que la souscription à cette formule d'assurance peut se faire de manière individuelle auprès de toutes les agences SAPS ou son annexe spécialisée ou à travers le renseignement et la signature d'un bulletin de souscription et son dépôt auprès des agences d'assurance les plus proches ou son envoi par courrier ordinaire ou élec-

tronique. Faisant part de la possibilité d'effectuer une souscription via le site de la SAPS "www.saps.dz", le représentant de la société en a même effectué une démonstration.

Pour faciliter cette formule de souscription, des agents ont été mobilisés au niveau des consulats algériens pour aider les personnes qui trouvent des difficultés à effectuer cette opération, a affirmé M. Sahli.

Dans le souci d'expliquer ces mesures et la manière de les exécuter sur le terrain, un programme d'information a été arrêté pour sensibiliser les membres de la communauté nationale, avec la participation d'associations activant dans le domaine de rapatriement de corps et des médias locaux.

UE :

Un demi-million de personnes meurent de la pollution de l'air chaque année

Quelque 420.000 personnes meurent chaque année de la pollution de l'air dans l'espace de l'Union européenne (UE), a déploré mardi le Commissaire européen à l'environnement, Janez Potocnik, lors d'une conférence sur la politique de l'air de l'UE organisée par le Bureau européen de l'environnement (EEB) à Bruxelles.

Il a qualifié ces chiffres d'"inacceptables", malgré "des progrès considérables" réalisés par l'UE dans l'amélioration de la qualité de l'air depuis plusieurs décennies. Certaines des normes de l'UE sur la qualité de l'air, lancées dans les années 1990, ne

sont pas encore respectées dans la plupart des Etats membres, et cette situation entraîne des souffrances chez de nombreux gens, coûte cher à la santé publique et augmente des pertes dans l'économie, a indiqué le Commissaire.

Le secrétaire général de l'EEB, Jeremy Wates, a appelé l'UE à renforcer sa législation pour traiter toutes les sources de la pollution qui portent atteinte à la santé publique, dont les voitures, les usines industrielles, les transports, l'agriculture et les déchets.

Selon les résultats d'un sondage sur la qualité de l'air rendus publics mardi à Bruxelles, 72% des Européens affir-

ment que les autorités publiques ne font pas suffisamment pour améliorer la qualité de l'air et 87% des personnes interrogées pensent que les maladies respiratoires constituent un grave problème.

"Investir dans l'air propre apportera des bénéfices économiques, sociaux et environnementaux tant dans les pays développés que dans les pays émergents, "c'est un secteur où beaucoup de compagnies européennes sont des leaders mondiaux dans un marché en expansion avec le potentiel de créer la nouvelle croissance et de nouveaux emplois", a conclu M. Potocnik.

SCIENCES

Si les doigts se fripent dans l'eau, c'est pour mieux saisir les objets mouillés

Si nous avons les doigts fripés dans l'eau, ce n'est pas parce que notre peau est trop spongieuse, c'est pour une meilleure prise sur des objets humides, affirme une étude publiée mercredi.

"Nous avons démontré que les doigts ridés assurent une meilleure prise dans des conditions humides. Cela pourrait

fonctionner comme les sillons sur les pneus de nos voitures qui permettent à une plus grande surface du pneu de rester en contact avec la route et donnent une meilleure adhérence", résume Tom Smulders, de l'Université britannique de Newcastle.

Lorsque nos mains et nos pieds restent immergés trop longtemps, ils se plissent, et les

biologistes ont longtemps pensé que ce phénomène était dû à l'eau qui passait sous la peau et la faisait gonfler. On sait à présent qu'il s'agit d'un processus actif commandé par le système nerveux et causé par la contraction des vaisseaux sanguins. "Lorsque le corps détecte que les doigts sont restés mouillés pendant un certain temps, le système nerveux

rend les vaisseaux sanguins plus fins sur le bout des doigts. Le volume des doigts se réduit mais comme la peau garde la même taille, elle se plisse", explique à l'AFP Tom Smulders. Si le système nerveux central est à l'œuvre, cela impliquerait que le plaisir a une fonction spécifique, restée jusqu'alors mystérieuse.

APS

AÏN NAÂDJÀ

Destin tragique

A.Ferrag

Souad est élevée comme une princesse par sa grand-mère. Une femme généreuse et protectrice.

Après le divorce de ses parents et le remariage de sa mère, Souad est reçueillie, très jeune encore, par sa grand-mère maternelle qui est heureuse de retrouver son rôle de maman, l'élevant comme si elle était sa propre fille, lui prodiguant amour, affection et gâteries.

La vieille Baya s'occupa d'autant mieux de sa petite que ses autres enfants avaient fondé chacun son foyer ou étaient alors faire fortune ailleurs, sa tendresse pour sa petite-fille était sans limite, rien n'était insurmontable pour satisfaire les désirs et caprices de la petite Souad qui, en grandissant, exigeait toujours davantage.

Les mois et les années s'écoulèrent, Souad fit d'assez bonnes études, elle entre pris une formation d'enseignante qu'elle termina avec succès.

Pendant ce temps, la vieille Baya, toujours aussi affectueuse et attentionnée, s'escrimait à constituer le troussseau de son enfant chéri.

Son grand rêve, l'aboutissement de tant de sacrifices et de bonheur, était de voir Souad mariée à un jeune homme digne et amoureux.

Belle et élégante, Souad ne tarda pas



à être courtisée par nombre de jeunes gens, collègues, voisins ou simples admirateurs.

Elle hésita quelque temps puis finit par céder au charme de Nabil, un sage garçon du quartier, apprenti mécanicien de son état, qui n'avait pas réussi sa scolarité, mais qui avait d'avantage d'être un jeune homme travailleur, d'apparence correcte et d'une grande beauté. Le mariage de Souad et Nabil est célébré en octobre 2010 pendant quelques semaines, le couple vit une idylle. Après le mariage de sa petite-fille, Baya vivait seule.

Un matin, la femme de ménage découvrit la pauvre Baya gisait dans une mare de sang. Le corps dépecé et lacéré de plusieurs coups de couteau. Aucun signe d'effraction est constaté par les enquêteurs arrivés très vite sur les lieux. Le jour des obsèques ni Souad ni Nabil, qui habitent pourtant à moins de trois kilomètres très de là, ne sont présents. Mais un coup de théâtre allait se produire le jour même de l'enterrement.

En soirée, un proche de la famille raconta aux cousins qu'il avait rencontré, quelques heures plus tôt, le jeune couple et que tout, dans le comportement de Souad et son mari, indiquait qu'ils partaient en voyage.

L'alerte est aussitôt donnée et, le lendemain, les deux fuyards sont appréhendés en extérieur, quelques minutes seulement avant le départ de l'avion où ils s'apprêtaient à embarquer. L'interrogatoire de Souad et Nabil aboutit sans difficulté à cet horrible aveu.

Afin de réussir l'argent dont il avait besoin pour avoir son propre garage, Nabil avait tué Baya, avec la complicité de Souad, qui lui avait indiqué l'endroit où la victime cachait son coffre-fort plein de bijoux, des bijoux que la pauvre Baya destinait sans doute à celle qu'elle considérait comme sa propre fille. Le jour du procès, le 7 janvier 2013, au tribunal d'Alger, Souad est condamnée à 10 ans et Nabil à 16 ans de réclusion criminelle.

EL HARRACH

Crime passionnel

Souhil, un fonctionnaire des plus ordinaires, partage son temps entre son travail et ses obligations familiales.

Le jour où il a rencontré Razika, une étudiante de 20 ans, il a cru trouver en elle la perle rare. Seulement voilà, il ne répondait visiblement pas à toutes les attentes de la jeune fille qui, au fil du temps, a commencé à se lasser de lui.

Refusant d'admettre cette réalité, Souhil a tout fait pour la dissuader de rompre, mais en vain.

Le drame se produit le jour où Razika vient lui annoncer sa décision de mettre fin à leur liaison. Ils se rencontrent. Souhil espérait malgré tout qu'elle changerait d'avis, mais Razika campait toujours sur ses positions.

Fou de rage, il sort un couteau de sa poche et la poignarde sauvagement. Bien que nombreuses, aucune des personnes présentes sur les lieux, n'a pu intervenir, tant souhil était sous l'emprise d'une colère noire. Souhil sera arrêté et tra-



duit devant la justice. Son procès s'est déroulé le 7 janvier 2013, au tribunal criminel d'Alger. Il a été condamné à 15 ans de réclusion criminelle.

A.Ferrag

TIPASA :

Arrestation par la PJ de 2 dangereux malfaiteurs et récupération d'une arme à feu à Fouka

Deux (2) dangereux malfaiteurs ont été arrêtés récemment par des éléments de la police judiciaire de Fouka qui ont aussi récupéré une arme à feu et des objets volés, a-t-on appris mardi auprès de la sûreté de wilaya de Tipasa.

«Les 2 individus (des récidivistes) ont été arrêtés la semaine dernière, en possession d'une arme à feu, chargée de 3 balles», selon la cellule de communication de la sûreté de wilaya de Tipasa, qui a signalé que «l'arme fait partie d'un butin d'un cambriolage perpétré dans un domicile de la ville de Fouka». L'un des mis en cause, arrêté à Fouka, a pu être identifié grâce à ses «empreintes digitales», tandis que son complice a été interpellé à Alger, en possession du pistolet.

Ces arrestations font suite à une plainte déposée par un émigré, dont le domicile a fait l'objet, la nuit du nouvel

an, d'un cambriolage au cours duquel des inconnus ont emporté, selon ses dires, une somme de 300.000 DA et des appareils électroménagers, «sans faire parti du vol d'une arme à feu», a-t-on précisé.

L'enquête est en cours pour déterminer l'origine de l'arme à feu, a souligné la même source, qui a signalé la présentation des deux prévenus devant le tribunal territorialement compétent. Par ailleurs, la même source, a fait part, de l'arrestation, lundi soir à Koléa, d'un autre malfaiteur notoire, connu des services de la police sous le sobriquet de «Charlot», suite à différents avis de recherches l'impliquant dans des affaires de vols qualifiés et d'agression à l'arme blanche.

Le dernier forfait en date de ce criminel, qui a semé la terreur parmi la population de Koléa, a été l'agression

d'une femme à l'aide d'une arme blanche pour lui voler ses bijoux et son portable. L'agression a causé, à cette dernière «une incapacité de travail de 20 jours», a-t-on précisé à la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Le nommé Charlot (un récidiviste notoire) serait, également, derrière de nombreuses agressions à l'arme blanche (une épée) contre des propriétaires de locaux commerciaux, dont deux situés à la cité olympique de Koléa, a ajouté la même source.

Il a été arrêté en état d'ébriété sur la route de Kolea-Bou est-il précisé dans un communiqué de la police, qui a signalé également qu'une enquête est toujours en cours en vue de l'identification de toutes ses victimes, afin de délivrer son dossier devant le tribunal territorial compétent.

APS

MAROC

3 morts et plusieurs blessés dans un accident de la route à Marrakech

Trois personnes ont été tuées et plusieurs autres blessées plus ou moins grièvement, dans un accident survenu dans la banlieue de Marrakech (sud du Maroc), indique-t-on mardi de sources policières. L'accident s'est produit lundi soir sur une route au niveau d'une commune rurale dénommée Tassellant lorsqu'un grand taxi est entré en collision frontale avec deux voitures légères, précisent les mêmes sources, ajoutant que les trois victimes, des enseignants, ont succombé à leurs blessures après leur transfert à l'hôpital dans un état critique. Les accidents de la route font chaque année plus de 4.000 morts au Maroc et causent des dégâts matériels estimés à 14 milliards de dirhams, soit environ 2 % du produit intérieur brut (PIB), relève-t-on de sources officielles. Dans la semaine du 24 au 30 décembre dernier, 18 personnes ont été tuées et 1.269 autres blessées, dont 77 grièvement, dans 972 accidents de la circulation survenus en périphérie urbain.

ALGÉRIE - FRANCE

Incendie de Gennevilliers: arrivée aujourd'hui des dépouilles mortelles des victimes

L'arrivée en Algérie des dépouilles mortelles des cinq membres d'une famille d'origine algérienne morts asphyxiés dans un incendie à Gennevilliers (France) est prévue jeudi prochain, a indiqué le secrétaire d'Etat chargé de la Communauté nationale à l'étranger M. Belkacem Sahli. En marge d'une conférence de presse animée au siège du ministère des Affaires étrangères consacrée à la présentation du produit «assurance rapatriement de corps», M. Sahli a précisé que l'arrivée des dépouilles mortelles des victimes, rapatriées sur un vol Paris-Alger, est prévue jeudi prochain, avant d'être transportées jusqu'à El Oued, d'où elles sont originaires. Il a ajouté que des instructions ont été données au consul d'Algérie à Nanterre pour la prise en charge des autorisations de transfert et d'inhumation des victimes, outre la facilitation des procédures de voyage pour les proches accompagnant les corps. Les cinq membres de la famille Bouhenni ont trouvé la mort dans un incendie qui s'était déclaré mercredi dernier dans un appartement de la région de Gennevilliers (Hauts de Seine).

AFFAIRE DE LA PÊCHE ILLICITE AU THON ROUGE

Des peines de 5 à 8 ans de prison requises

Des peines de 5 à 8 ans de prison ferme ont été requises, mardi à Annaba, dans l'affaire de pêche illicite et de transbordement de 210 tonnes de thon rouge dans les eaux territoriales algériennes, rejugée suite aux cassations introduites auprès de la Cour suprême par l'ensemble des mis en cause dans cette affaire. Les plus lourdes peines, à savoir 6 et 8 ans de prison ferme, ont été requises par le ministère public à l'encontre de deux cadres centraux du ministère de la Pêche et des ressources halieutiques, tandis que la peine de 5 ans de prison ferme était requise pour sept marins (deux Algériens et cinq Turcs). Les mis en cause sont poursuivis pour «pêche illicite», «contrebande», «trafic d'influences» et «évasion fiscale». Cette affaire avait été mise au jour en juin 2009 par les garde-côtes de Annaba qui avaient intercepté, dans les eaux territoriales algériennes, une cargaison de 210 tonnes de thon rouge, un thonier algérien et trois bateaux turcs (un navire de ravitaillement et deux remorqueurs). L'enquête aussi-tôt diligentée par les services concernés avait révélé que les mis en cause pratiquaient la pêche au thon rouge de manière illicite.

ESPAGNE

Moins d'emprunts sur le marché espagnol en 2013

L'Espagne prévoit d'emprunter en 2013 entre 215 et 230 milliards d'euros, soit moins que les 249,635 milliards empruntés en 2012, suite à une grande défiance des investisseurs en 2012, a annoncé mardi le ministère de l'Economie. Le programme de financement du Trésor espagnol, dévoilé mardi, prévoit 121,318 milliards d'euros bruts en émissions à moyen et long termes. Les besoins nets de financement du Trésor, c'est-à-dire sans compter le refinancement des emprunts déjà émis, s'élèvent à 71 milliards d'euros en 2013, dont 59 milliards en émission à moyen et long termes. Ce montant inclut 23 milliards d'euros destinés à alimenter le Fonds d'aide aux régions (FLA), dont certaines, fortement endettées, comme la Catalogne, ont dû faire appel à Madrid pour surmonter leurs problèmes de financement. Il comprend également les 3.809 milliards d'euros que l'Espagne apportera au Mécanisme européen de stabilité (Mes). L'annonce par la Banque centrale européenne (BCE) en septembre du lancement d'un instrument de rachat de dette souveraine sur le marché secondaire, où s'échange les titres de dette déjà émis par les Etats, a contribué à détendre la pression pesant sur les obligations espagnoles. «Malgré une situation de grande instabilité, comme cela a surtout été le cas au second semestre 2012, le Trésor est parvenu à boucler avec succès son programme de financement», affirme le ministère dans le communiqué. Le volume de dette publique espagnole en circulation a augmenté, selon les chiffres du ministère: 688,2 milliards d'euros à la fin 2012 face aux 592,1 milliards enregistrés un an plus tôt. Cette hausse du volume de dette publique s'explique notamment par l'aide européenne octroyée en juin aux banques espagnoles, ébranlées par leur exposition au secteur immobilier sinistré, explique le ministère. A partir de février 2013, le Trésor entend remplacer les émissions de bons à 18 mois par une échéance à neuf mois. «Le Trésor lancera en outre une nouvelle référence à deux ans, pour compléter ses références habituelles à 3,5, 10 et 30 ans», précise le ministère. La première émission d'obligations à deux ans aura lieu jeudi.

PROJET DE LOI SUR LES HYDROCARBURES :

Les députés appellent à encourager l'investissement dans l'industrie pétrochimique

Les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont appelé mardi à encourager l'investissement dans l'industrie pétrochimique pour réduire la facture d'importation des produits pétroliers, en garantissant leur disponibilité sur le marché local.

Lors d'une séance plénière présidée par M. Larbi Ould Khelifa, président de l'APN, consacrée au débat du projet de loi amendé et complétant la loi 05/07 relative aux hydrocarbures, les députés ont souligné la nécessité de réaliser de nouvelles raffineries et de moderniser celles existantes et ce dans le cadre de la politique nationale visant à encourager l'industrie pétrochimique. Dans ce sens, la députée Fatma Boumar de l'Alliance Algérie verte (AAV) a plaidé pour l'exploitation rationnelle des ressources pétrolières de l'Algérie, insistant sur l'impératif «d'encourager

l'industrie pétrochimique, la formation et le partenariat avec l'étranger».

Les amendements prévus dans le projet de loi doivent porter sur l'encouragement des activités d'exploration et de prospection et de l'industrie pétrochimique, a-t-elle ajouté, estimant que le secteur de l'énergie «a plus besoin d'encourager l'exploration et la prospection que la production et l'extraction». Pour sa part, la députée Meriem Deradjdi du Front de la justice et du développement (FJD), a tiré la sonnette d'alarme devant la hausse continue des importations algériennes de dérivés pétroliers, comme l'essence et le mazout, estimées, selon elle, à 3 millions de tonnes en 2012. Le député Abdellader Abdelaoui, du parti du FLN a quant à lui souligné l'importance de prendre toutes les mesures nécessaires pour préserver les ressources énergétiques que recèle l'Algérie, appelant à «développer l'industrie pétrochimique». Dans ce sens, il a estimé que l'Algérie est appelée «à s'orienter vers l'industrie pétrochimique

au lieu de se contenter de l'exportation du pétrole en tant que produit brut» vers les marchés internationaux. Les interventions des députés de l'APN ont, en outre, porté sur l'importance du contenu du projet de loi qui vise à développer l'exploration au nord du pays et en offshore, et à drainer davantage d'investissements étrangers. A cet effet, la députée Dalila Fourane a relevé que le projet de loi amendant et complétant la loi 05/07 relative aux hydrocarbures est susceptible «de combler les lacunes qui ont entravé sa mise en œuvre sur le terrain», souhaitant qu'une fois entrée en vigueur, ce texte contribue «à attirer davantage d'investissements étrangers et au transfert de technologie au profit des entreprises algériennes».

L'intervenante a également souligné l'importance de doter le secteur des hydrocarbures d'une loi «duriable», vu que «l'instabilité des lois compromet l'investissement dans ce secteur».

HYDROCARBURES : Se concentrer sur l'essentiel

Boualem Branki

Le débat sur les gaz de schiste ne fait que commencer, et, déjà, des voix, s'estimant mieux informées, décident pour tout un peuple et son avenir pour soit interdire, soit autoriser son exploitation.

Les gaz de schiste, ce sont des gaz emprisonnés dans la roche, en quantités bien plus importantes que les gaz conventionnels. Pourquoi les gaz de schiste sont des hydrocarbures non conventionnels ? Tout simplement par le fait que leur extraction nécessite une technique qui a besoin de beaucoup d'eau mélangée à du sable et des matières chimiques que l'on injecte à une forte pression pour fracturer la roche et libérer les gaz emprisonnés. C'est ce que l'on appelle la fracturation hydraulique, une technique fortement décriée par les écologistes et autres défenseurs de la nature pour avoir la désagréable qualité de polluer l'eau des nappes aquifères et l'environnement. C'est pour cette principale

raison que les gaz de schiste sont en quelque sorte bannis par les grandes puissances industrielles, à l'exception des Etats-Unis qui en sont actuellement à quelques 6.000 puits forés.

Ailleurs, notamment en France, les gaz de schiste sont interdits. En Algérie, le débat se concentre doucement sur cette énergie non conventionnelle, et les idées reçues ça et là ne sont pas encore tranchées. Hier au parlement, l'exposé du ministre de l'énergie et des mines Youcef Yousfi sur le projet de loi sur les hydrocarbures amendant la loi de 2005 a donné donc lieu, fatallement, à un débat sur les gaz de schiste. Pour l'heure, ce débat n'est pas encore monté en cadence, en mettant aux prises les experts et spécialistes, parlementaires, société civile et autorités. A l'APN, donc, les députés ont bien sûr abordé cette question, et c'est tout à fait logique que les représentants de la Nation s'inquiètent autant de l'avenir des richesses nationales que de leur pérennité, tout en défendant le principe sacro-saint

de préserver les richesses naturelles nationales en pré servant l'environnement. C'est en fait ce que l'on appelle le développement durable, qui consiste à assurer le développement économique et la prospérité tout en pré servant les équilibres et potentiels naturels. En Algérie commence ainsi à poindre ces grands débats sociétaux qui engagent l'avenir de la Nation, et c'est une bonne chose pour que les algériens se prennent en charge et s'inquiètent dans le même temps de leur avenir, de l'avenir des potentialités économiques et des grandes sources de richesse du pays.

Et, il est dès lors tout à fait logique que l'Etat, puissance publique, se préoccupe de son côté à exploiter au mieux des intérêts du pays les richesses énergétiques du pays, de sorte à assurer à l'Algérie le volume de recettes d'hydrocarbures en conformité avec ses besoins financiers et de développement économique et social. Car si le ministère de l'énergie a mis en place un vaste plan de développement des hydro-

carbures en tant que source d'énergie non renouvelable et les autres énergies renouvelables, comme le solaire ou l'éolien, c'est évidemment dans l'optique d'assurer au pays des recettes financières aptes à prendre en charge bien être des algériens, du moins à exploiter toutes les potentialités économiques nationales. Pour autant et pour rassurer écologistes ou défenseurs de l'option de l'exploitation à outrance des différentes sources d'énergie, y compris les gaz de schiste, le Premier ministre Abdelmalek Sellal a bien souligné que pour l'Etat algérien, le moment n'est pas encore venu d'exploiter les sources d'énergie non conventionnelles. Du moins pas avant 2030. Et, ici là, un vaste programme de valorisation des hydrocarbures sera appliqué, sans aller vers l'exploitation d'une énergie qui risque d'hypothéquer pour longtemps la politique énergétique nationale. Le débat sur les gaz de schiste, n'est ainsi pas d'actualité, même s'il urge d'en dresser les grands contours.

FINANCES

Hausse de 12% du chiffre d'affaires des assurances en 2012 (UAR)

Les primes d'assurance comptabilisées par les 23 compagnies d'assurances activant en Algérie sont en hausse de 12% à près de 100 milliards de DA en 2012, un chiffre qui pourrait quadrupler d'ici à 2020, selon le président de l'Union des assureurs et réassureurs (UAR) M. Amara Latrous.

Le chiffre d'affaires du secteur était de 49,3 milliards (MDS) de DA durant le premier semestre de l'année et de 86 mds de DA en 2011 (+6%). «C'est un score que nous avons réalisé en 2012 à la suite de la séparation des activités -des assurances dommage et de personne- qui a donné lieu à une réorganisation du marché», a commenté M. Latrous sur les ondes de la radio nationale.

L'assurance automobile, qui représente

plus de la moitié des primes collectées, a été la plus «coûteuse» pour les assureurs puisque les compagnies ont dû traiter en 2012 près d'un million de déclarations d'accidents de la circulation pour un montant de sinistres de 46 mds de DA, dont les trois quarts ont été déjà réglés, selon lui.

Les sinistres liés aux accidents de la route ont coûté aux assureurs 43 mds de DA en 2011 et 35 mds de DA en 2010. «Hélas, ces montants auraient pu servir à d'autres financements ou au moins pour financer des campagnes de préventions des accidents», a regretté M. Latrous, également PDG de la SAA (Société algérienne des assurances - publique). Sur le projet de révision de la prime obligatoire de l'assurance automobile (RC), M. Latrous a fait savoir

que l'Union des assureurs et le Conseil national des assurances (CNA) travaillaient, en collaboration avec l'université de Bab Ezzouar, sur la définition du montant réel que devrait avoir cette prime, jugée déficiente par rapport à son coût. En fait, la Responsabilité civile (RC), prime obligatoire de l'assurance auto, est sous-évaluée selon les assureurs: elle est estimée à 1.200 DA/an alors qu'elle avoisine les 3.000 DA dans les pays voisins et supérieure de 10 fois plus dans les pays développés. «On souhaite que le montant de la prime (RC) soit au moins doublé», a lâché M. Latrous. Sur les délais de remboursement, vrai casse-tête pour les assurés qui attendent des mois et parfois des années avant d'être remboursés, il a assuré que les compagnies «visent à ce que

les sinistres soient réglés immédiatement et pourquoi pas dans les jours qui suivent l'accident». Interrogé par ailleurs sur l'assurance «raptaptement corporel», offerte par la SAPS, une filiale de la SAA spécialisée dans les assurances de personnes, le responsable a reconnu que cette police ne trouve pas d'engouement chez les Algériens à l'étranger malgré sa prime modeste estimée à 25 euros par an et par personne. Quant aux assurances contre les effets des catastrophes naturelles (CAT-Nat), qui avancent bien selon M. Latrous, elles doivent être renforcées par un nouveau produit, celui de l'assurance contre la sécheresse qui «sera probablement mise sur le marché en 2013 ou au plus tard en 2014».

APS

CUEILLETTE DES OLIVES À MASCARA



Abondance de production et manque de main-d'œuvre

L'oléiculture à Mascara a connu un essor ces dernières années avec une production estimée, en 2013, à 425 000 quintaux, selon les prévisions de la Direction des services agricoles (DSA) qui déplore un manque flagrant de main-d'œuvre pendant la période de récolte des olives.

Le rendement moyen peut atteindre 39 quintaux à l'hectare sur une superficie d'environ 1 500 ha ciblée par la campagne lancée fin novembre dernier, a indiqué le chef de service organisation et régulation de la production à la DSA.

La production attendue augure, selon le même responsable, d'une place telle que celle réalisée l'an dernier où la wilaya a été classée première à l'échelle nationale dans la production d'olives de table et la deuxième dans la production de toutes variétés d'olives.

A Mascara, la superficie réservée à cette culture est estimée à 14 700 ha dont 11 000 productifs. Le quart de cette surface est situé dans la région de Sig, a indiqué la même source, signalant l'émergence de nouvelles régions dans la wilaya s'intéressant à l'oléiculture, à la faveur des divers programmes de soutien de l'Etat à travers le Fonds national de développement agricole. Cet appui a permis de planter 7 000 ha d'oliviers à travers

plusieurs communes principalement «Oued Taria», «Hachem» et «Tighenif» alimentant les unités de conserveries.

Des mesures incitatives en faveur de cette culture ont été prises, en particulier, a estimé le même responsable, le soutien de 150 DA pour chaque plantation d'arbuste, l'acquisition des engrains à 20% de leurs prix, le renforcement des réseaux d'irrigation, notamment par le système de goutte-à-goutte, ainsi que la mise en place de nouvelles unités de conserveries, dont 30 nouvelles ayant bénéficié chacune d'un soutien à hauteur de 4 millions de dinars.

Dans le même cadre, la DSA a relevé l'augmentation de la production de l'huile d'olive, qui a atteint 36 000 hectolitres/an, même si l'intérêt des agriculteurs de Mascara et, notamment de la région de Sig, porte sur la production de l'huile de table dont la «Sigoise», connue aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays.

Pour sa part, le président de la chambre d'agriculture de Mascara, Larbi Baghfour, s'est félicité de la qualité du produit cette année, l'attribuant à la bonne pluviométrie durant le mois de novembre. Il a relevé, toutefois, des retards dans le cycle d'irrigation.

«Les agriculteurs souffrent cette année du manque de main-d'œuvre et de son coût élevé. Ils doivent verser 300 DA sur chaque caisse d'olives

cueillies en plus d'assurer à leurs travailleurs une prise en charge au cours de leur séjour, en particulier les cueilleurs qui viennent des wilayas limitrophes», a-t-il signalé.

A ce propos, M. Baghfour a salué la proposition de l'institut technique des arbres fruitiers concernant la cueillette des olives à l'aide d'une machine, qui, pour le moment, est encore en phase d'expérimentation, pouvant réduire le recours à la main-d'œuvre et, par conséquent, baisser les coûts de production.

En outre, ce responsable a cité le projet de réhabilitation du périmètre d'irrigation de la plaine de Sig, en cours de réalisation, qui contribuera, une fois livré, à préserver les eaux d'irrigation contre l'évaporation et le détournement de ce liquide précieux.

Il a déploré, toutefois, le fait que les agriculteurs n'aient pas été consultés lors de l'élaboration du plan de ce périmètre d'irrigation, «ce qui exclut plus de 20 hectares de terres cultivées d'olives».

Saluant les efforts consentis par l'Office national d'irrigation qui a rénové un grand nombre de conduites de l'ancien réseau, M. Baghfour a émis le souhait de voir les prix de l'olive se stabiliser «pour le bien des consommateurs», indiquant que les prix ont doublé par rapport à l'année dernière pour atteindre 100 DA le kilogramme.

MÉDÉA

Rénovation des installations de chauffage des établissements scolaires

Une enveloppe de 47 millions de dinars sera consacrée, au titre de l'exercice 2013, à la rénovation des installations de chauffage de nombreux établissements éducatifs de la wilaya de Médéa, a-t-on appris auprès du directeur de l'Education.

Ce montant permettra de doter plus d'une quarantaine d'établissements scolaires des cycles moyen et secondaire de nouvelles installations de chauffage, en remplacement des anciens équipements, devenus vétustes ou nécessitant beaucoup de frais d'entretien, a expliqué M. Ahmed Laaloui.

Trente CEM et seize lycées seront touchés par cette opération, dont l'exécution devrait intervenir, dans les tout prochains jours, a-t-il ajouté, afin que leurs élèves puissent bénéficier de meilleures conditions de scolarités, notamment au niveau des établissements situés dans les régions réputées pour leur froid, a précisé ce responsable.

Une opération similaire devrait également profiter aux établissements éducatifs du cycle primaire où les besoins, dans ce domaine, restent «importants», en dépit des efforts entrepris par le passé, vu le nombre d'établissements à pourvoir en équipement et leur répartition géographique. La même source a précisé qu'environ 55% des écoles pri-



maires de la région, soit 349 écoles, sur les 636 écoles fonctionnelles, ont bénéficié, au titre des exercices 2010 et 2011, de nouvelles installations de chauffage.

La prise en charge du reste des établissements est tributaire, a-t-on signalé, des subventions qui seront réservées, dans le prochain budget de la wilaya, pour le financement des actions programmées. **APS**

NAÂMA

Plus de 4 560 postes d'emploi créés durant 2012

Un total de 4 562 postes d'emploi ont été créés, dans le cadre des différents dispositifs d'emploi, durant l'année 2012 dans la wilaya de Naâma, a-t-on appris auprès du responsable de la direction de l'emploi (DE).

Ces postes d'emploi, dont 1 450 contrats de travail à durée limitée, et 122 autres permanents, ont été générés dans les secteurs administratif et économique, public et privé, a précisé le DE de Naâma, Mohamed Laâredj. Quelque 932 jeunes ont été aussi employés, l'an dernier, par le biais du dispositif de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej), et 222 autres par le biais de la Caisse nationale d'assurance chômage (Cnac), en grande partie dans le secteur des services, a ajouté le même responsable.

M. Laâredj a fait état, en outre, du placement de 739 jeunes, à la faveur de contrats d'insertion pour les diplômés universitaires et les promus des établissements de formation professionnelle.

A cela, s'ajoutent 1 097 emplois temporaires ouverts au niveau des chantiers du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique (BTPH), en plus de l'attribution de 1 093 locaux à usage professionnel à des jeunes porteurs de projets.

Plus de 7 390 demandes d'emploi avaient été déposées l'année dernière au niveau des agences de l'emploi à travers la wilaya de Naâma.

TOURISME

Aménagement de quatre campings à Tébessa

Quatre premiers campings dans différentes localités de la wilaya de Tébessa, destinés à promouvoir le tourisme, seront bientôt aménagés, a indiqué la direction du tourisme et de l'artisanat.

Ces campings retenus à Boukhadra, Feriane, Gueslat et Safsaf, seront dotés chacun, de six habitations individuelles, conçues selon le style traditionnel, a fait savoir le directeur du tourisme et de l'artisanat, Kamel Tighaza.

Le coût global de l'opération dont l'étude est déjà achevée, est estimé à 60 millions de dinars, à raison de 15 millions de dinars par habitation. Les superficies délimitées pour ces campings sont évaluées à deux hectares chacun, comprenant également des terrains destinés aux tentes, aires de jeu, commodités diverses, cafétéria et restaurant notamment.

Le secteur du tourisme dispose à l'heure actuelle, d'un parc de 20 établissements hôteliers, répartis à travers la wilaya, totalisant une capacité d'accueils de plus de 1 200 lits, avec des projections de 25 000 places pour l'année 2025.

Cinq (05) hôtels sont en cours de réalisation dans plusieurs villes de la wilaya, dont deux qui seront prochainement réceptionnés de réception à Bekkaria et Bir El-Ater.

Pour ailleurs, la direction du tourisme et de l'artisanat a élaboré pour l'année 2013 de nouveaux projets portant sur la réalisation du 1^{er} schéma directeur du secteur dont l'étude technique a été confiée au bureau d'étude «Urbaco» de Constantine, ainsi que de la réhabilitation de la station thermale de Sidi Yahia dans la localité d'El-Meridj.

Dans le cadre des opérations de développement, la wilaya s'est fixée l'objectif de réhabiliter de nombreux monuments et sites naturels et touristiques, tels l'Arc de triomphe et la porte de Caracalla, le théâtre romain, la basilique et l'huilerie romaine, selon les responsables du secteur.



Infarctus

Être stressé équivaut à fumer 5 cigarettes par jour

Vous êtes stressé ? Même si vous ne fumez pas, ce stress à le même effet sur votre organisme que si vous fumiez 5 cigarettes par jour. Pour résumer, le stress est mauvais pour votre cœur !

Une nouvelle étude dirigée par le Centre de recherche médicale de l'université de Columbia, aux Etats-Unis, vient de montrer que si vous êtes stressée, vous avez 27% de risques en plus de souffrir d'un infarctus. Tout simplement parce que le stress a le même effet sur votre organisme que si vous fumiez 5 cigarettes par jour.

Pour arriver à cette conclusion, publiée dans l'*American Journal of Cardiology*, les

chercheurs se sont penchés sur 6 études précédentes dans lesquelles les patients avaient été interrogés sur leur stress ressenti, et sur la fréquence de ce stress. Ces mêmes patients ont ensuite été divisés en deux groupes (les « très stressés » et les « moins stressés ») et ont été suivis pendant 14 ans, afin de pouvoir enregistrer le nombre d'infarctus.

C'est ainsi que les chercheurs ont conclu que les personnes les plus stressées ont 27% de risques en plus de souffrir d'un problème cardio-vasculaire.

Les maladies du cœur sont parfois banalées. Pourtant, elles représentent la première cause de mortalité chez les femmes : en Eu-

rope, 42% des femmes décèdent d'une maladie cardio-vasculaire alors que 27% décèdent des suites d'un cancer du sein.

Les signes qui doivent alerter les femmes :

- Une douleur très intense au niveau de la poitrine (à l'effort comme au repos) qui dure plus de 10 minutes.

- Des douleurs dans le cou, les épaules ou le haut du dos.

- Un inconfort abdominal ou un essoufflement.

- Une soudaine fatigue sans raison.

- Si vous ressentez ces symptômes de manière anormale,appelez ou faites appeler immédiatement les secours.

5 façons de dompter l'hormone du stress



Apprendre à maîtriser votre taux de cortisol, l'hormone du stress, peut vous aider à mincir, à booster vos défenses immunitaires et à lutter contre la fatigue.

1. Cortisol : pourquoi le dompter ?

Sécrété par la glande surrenale à partir du cholestérol, le cortisol est une hormone qui stimulate l'augmentation du glucose dans le sang, qui gère le stress et régule les grandes fonctions de votre organisme. Bref, c'est le cortisol qui vous permet de puiser dans vos réserves d'énergie ou de booster vos défenses immunitaires.

Mais si votre taux de cortisol s'envole, c'est tout votre organisme qui perd pied : vous perdez le sommeil, vous vous ruez sur des aliments très sucrés (donc vous grossissez), et vous déréglez vos défenses immunitaires.

Votre antidote ? Ces 5 recettes qui vont vous permettre de réduire votre taux de cortisol en douceur.

2. Cortisol : faites-vous offrir un iPod

La musique adoucit les mœurs, on le sait. Mais elle a surtout un effet apaisant face au stress. Des médecins japonais ont constaté que les patients obligés de subir des soins invasifs, tels qu'une coloscopie par exemple, avaient un taux de cortisol

moins élevé lorsqu'ils écoutaient de la musique que lorsqu'ils étaient dans une pièce calme. Même si vous n'avez pas prévu d'aller à l'hôpital, écouter de la musique peut vous aider à affronter un stress, tel qu'un dîner ou un rendez-vous important.

3. Cortisol : dormez 8 heures par nuit

Dormir 6 heures par nuit au lieu des 8 heures recommandées par les médecins, augmente votre taux de cortisol dans le sang de 50%. Ces 8 heures de sommeil sont en effet le minimum nécessaire pour que votre organisme évacue le stress de la journée. Donc si vos nuits sont écourtées, n'hésitez pas à faire une petite sieste à la mi-journée pour dompter votre taux de cortisol.

4. Cortisol : buvez du thé

Prenez deux groupes "test" auxquels vous assignez la même tâche particulièrement stressante. Le premier groupe sera composé de buveurs de thé réguliers. Le second groupe de buveurs de thé occasionnels. Une heure après avoir accompli leur tâche stressante, le premier groupe affichait une baisse de 47% de son taux de cortisol. Alors que dans le second groupe, la baisse n'était que de 27%. L'auteur de cette étude, médecin à Londres, pense que les polyphénols et les flavonoïdes du thé ont

des effets apaisants sur l'hormone du stress.

5. Cortisol : mâchez du chewing gum

La prochaine fois que vous vous sentirez stressée, mettez un chewing gum dans votre bouche. Une étude de l'université du Northumbria (Grande-Bretagne) a montré que sous l'effet d'un stress modéré, les mâcheurs de chewing gum avaient un taux de cortisol 12% plus faible que les non-mâcheurs. Il semblerait en effet que le chewing gum accélère la pression sanguine et irrigue certaines zones du cerveau qui jouent sur l'hormone du stress.

6. Cortisol : croquez du chocolat noir

Des chercheurs ont montré que manger une barre de chocolat noir tous les jours faisait baisser le taux de cortisol au bout de deux semaines de consommation. Les (heureux) participants à cette étude mangeaient la moitié de leur barre de chocolat en milieu de matinée et l'autre moitié au milieu de l'après-midi. Au bout de deux semaines de ce "régime", non seulement leur taux d'hormone du stress avait baissé, mais leur tension artérielle était également réduite et leurs défenses immunitaires présentaient une meilleure réponse aux attaques bactériennes.

Les bébés apprennent à parler la naissance



Les futurs bébés auraient conscience de 30e semaine de grossesse, selon une étude.

Les bébés apprendraient leur langage... Une étude américano-suisse révèle qu'ils seraient sensibles à la naissance, ils seraient par conséquent dans le ventre maternel.

À la naissance, ils seraient par conséquent dans le ventre maternel.

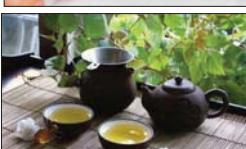
Pour mesurer cette sensibilité à la naissance, les chercheurs ont fait écouter à 40 nouveau-nés des voix en suédois et en anglais pour détecter la fréquence à l'écoute de chacune des langues.

Les bébés comprennent mieux

Les bébés ont suivi plus vite leurs mères qu'ils écoutaient. Les sons de la mère, et les plus à même d'être entendus par la mère parle.

Selon les chercheurs, cette faculté des bébés pour comprendre les sons apparaît dès la 30e semaine de grossesse, correspondant au moment où le système nerveux se développe, selon l'étude. "Nous savons que les enfants apprennent les sons in utero en écoutant la voix de leur mère", explique Moon, directrice de l'étude.

D'autres études similaires ont été menées pour reconnaître de la musique ou ce



Un élevé n'est pas forcément plus intelligent

bés ennent r avant sance



science de la langue de leur mère dès la naissance.

langue avant même d'avoir été mis au monde a été parue dans la revue *Acta Paediatrica* à la langue maternelle alors qu'ils étaient nés.

conséquent capables de distinguer les deux langues étrangères.

la voix et aux sons maternels, les chercheurs suédois ou américains des sons nés. Leur tétine était reliée à des ordinateurs et rapidité des mouvements de succion

les voyelles

sur tétine quand c'était la langue étrangère. Les voyelles sont les sons que l'on entend quand nous sommes en utero, probablement quand

Il est des bébés à distinguer et interpréter la voix de leur mère. Une période correspondante de grossesse. Une période correspondante au début du bébé commencera à fonctionner déjà que nous commençons à entendre la voix de notre mère. Mais il s'agit de ce que nous avons conscience des sons spécifiques avant de naître", explique le Dr Chris-

démontre la capacité des nouveau-nés à certaines phrases.

La difficulté à se motiver pour faire du sport serait liée à une protéine qui joue un rôle important lors de l'exercice physique

Sport

Le manque de motivation, c'est biologique !



En début d'année, les bonnes résolutions nous poussent vers les salles de sport qui enregistrent une hausse des inscriptions. Mais certains ont beau vouloir faire plus d'exercice, ils n'arrivent pas à se motiver. Excès de fainéantise ? Pas forcément. Ce manque de motivation pourrait prendre racine dans le système nerveux. Francis Chaouloff, directeur de recherche Inserm au NeuroCentre Magendie à l'université Bordeaux Ségalen, Sarah Dubreucq, étudiante en thèse, et François Georges, chargé de recherche CNRS à l'Institut In-

terdisciplinaire de neurosciences à l'université Bordeaux Ségalen, ont découvert qu'une protéine, le récepteur des cannabinoïdes CB1, joue un rôle clé lors de l'exercice physique. Les résultats sont parus dans la revue *Biological Psychiatry*.

Sans cette protéine, des performances en baisse

En faisant une étude sur des souris, les chercheurs ont constaté que l'emplacement de ce récepteur dans la région du cerveau associé à la motivation et au système de récompense com-

mande la réalisation d'un exercice physique volontaire. Sur les souris, l'absence de ce récepteur CB1 a fait baisser de 20 à 30 % leur niveau d'exercice alors qu'elles avaient accès à une roue à 3 heures par jour. "L'incapacité à ressentir du plaisir lors de l'activité physique, souvent citée comme une cause de non-adhésion partielle ou totale à un programme d'exercice physique, indique que la biologie du système nerveux est bel et bien en jeu", explique Francis Chaouloff, un des auteurs de l'étude.



Le quotient intellectuel (QI) serait un outil trop simpliste et insuffisant pour mesurer l'intelligence globale d'une personne, selon des chercheurs britanniques.

Le cerveau est un organe complexe, et prétendre calculer l'intelligence de quelqu'un sur la base du QI serait illusoire. Non, contrairement à ce que l'on a cru ces dernières décennies, le QI ne serait pas un gage (suffisant) d'intelligence. Pour évaluer l'intelligence globale, il faudrait combiner au moins trois tests d'agilité mentale, assure une étude britannique publiée dans la revue *Neuron*.

Selon les chercheurs, différents circuits dans le cerveau sont utilisés pour différents processus de pensée, ce qui signifie que des tests séparés basés sur la mémoire à court terme, le raisonnement et les compétences verbales seraient nécessaires pour mesurer l'intelligence globale d'un individu.

Leur étude a été réalisée à partir de tests d'intelligence en ligne lancés sur les sites du *Daily Telegraph* et du *New Scientist* il y a deux ans. Des tests auxquels ont répondu plus de 100 000 internautes.

Le questionnaire qui prenait 30 minutes était constitué de 12

tests cognitifs sollicitant la mémoire des participants, le raisonnement, l'attention et la planification. Des questions portaient également sur le mode de vie et le passé des volontaires.

Les scientifiques ont aussi scanné le cerveau de 16 volontaires qui s'étaient soumis aux tests. Ils ont découvert que trois types d'intelligence s'appuyaient sur différents circuits dans le cerveau.

Par exemple, les amateurs de jeux informatiques ont eu de meilleurs scores en raisonnement et en mémoire à court terme à l'inverse des fumeurs et des personnes anxieuses.



QI
ne rend
lement
lligent

KORDOFAN-SUD:
La
famine
touche
des dizaines
de milliers
de familles

Des dizaines de milliers de familles de la province soudanaise du Kordofan-Sud, en proie à la guerre, en sont réduites à se nourrir de racines et de feuilles, a déclaré mardi un haut responsable de l'ONU.

Lors de consultations à huis clos au Conseil de sécurité mardi, John Ging, directeur des opérations au Bureau de coordination des Affaires humanitaires de l'ONU (OCHA), a indiqué aux 15 pays membres que 80% des familles au Kordofan-Sud ne prenaient qu'un repas par jour ou moins.

M. Ging a ensuite fait état devant les journalistes de témoignages «sur des gens qui doivent subsister en se nourrissant de racines et de feuilles». «Il est tout à fait inacceptable que des dizaines, des centaines de milliers de personnes vivent dans cette situation et que nous ne puissions pas y avoir accès pour les aider», a-t-il déclaré, ajoutant avoir «lancé un appel à l'aide au Conseil de sécurité».

M. Ging a aussi noté une intensification du conflit au Kordofan-Sud, avec une augmentation du nombre des habitants fuyant les combats --12 000 en décembre dernier, soit le double du chiffre de novembre.

Le Conseil réclame depuis longtemps à Khartoum un accès humanitaire pour secourir les populations du Kordofan-Sud et du Nil Bleu, une autre province soudanaise. Khartoum nie de son côté l'existence d'une crise humanitaire et affirme être capable de secourir sa population.

Plus de 900 000 personnes ont été déplacées ou sévèrement affectées par le conflit au Kordofan-Sud et au Nil Bleu, selon l'ONU.

Situé le long de la nouvelle frontière avec le Soudan du Sud, le Kordofan-Sud, comme le Nil Bleu, connaît depuis l'été 2011 des combats entre l'armée soudanaise et des mouvements rebelles. Une partie de ces rebelles avait combattu au côté des Sudistes lors de la guerre civile (1983-2005) qui a abouti à la partition.

Khartoum soupçonne le Soudan du Sud de soutenir le SPLM-N, ce que Juba et les rebelles démentent.

Ottawa salue la démocratie au Bénin et signe un accord sur l'investissement

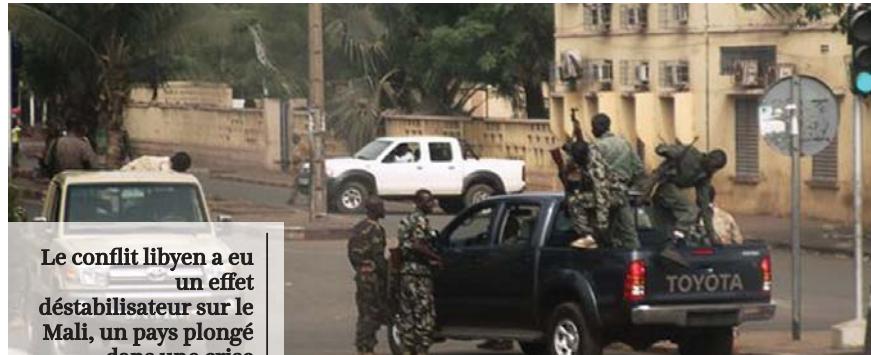
Le Premier ministre canadien Stephen Harper a félicité mardi le président du Bénin, Thomas Boni Yayi, pour la démocratie et la stabilité de ce pays, qui représente pour le Canada un «point d'accès stable» à l'économie africaine en croissance.

«L'exploitation des ressources naturelles est particulièrement prometteuse», a souligné M. Harper dans un discours prononcé après

un entretien avec le président béninois et la signature d'un accord bilatéral sur la promotion et la protection des investissements étrangers.

Il a estimé que l'espace ne manquait pas pour développer les relations entre les deux pays à travers le commerce et l'investissement, et a félicité le gouvernement du Bénin pour ses récentes réformes économiques. Enfin, le Premier ministre

Le conflit libyen a eu un effet déstabilisateur sur le Mali



Le conflit libyen a eu un effet déstabilisateur sur le Mali, un pays plongé dans une crise institutionnelle depuis mars dernier et dont le Nord est occupé par des groupes armés, ont souligné mardi des experts à Alger.

«La situation au Mali est une conséquence directe de l'intervention de l'OTAN en Libye», a indiqué Eric Denécé, directeur du Centre français de Recherche sur le Renseignement (CF2R), dans une déclaration à l'APS.

«S'il n'y avait pas eu la déstabilisation de la Libye, il n'y aurait pas eu la déstabilisation du Mali», a ajouté M. Denécé, en marge de la journée d'étude sur les révoltes dans le monde arabe, organisée par le Mouvement fé-

minin algérien de solidarité avec la femme rurale (MFSFR) et le Centre international de recherche et d'études sur le terrorisme.

Concernant une éventuelle intervention militaire au Mali après le feu vert donné par le Conseil de sécurité de l'ONU à l'envoi d'une force internationale dans le nord de ce pays, l'expert français a mis en garde contre «un risque d'augmentation» des actes de terrorisme dans la région du Sahel.

Abondant dans ce sens, Richard Labévière, rapporté et consultant en relations internationales, a souligné que «la guerre coloniale initiée par l'ex-président français Nicolas Sarkozy en Libye a eu des effets destructeurs catastrophiques» sur le Mali.

Il a expliqué que «certaines tribus tourquées» sont rentrées au Mali voisin «puissamment armées» avec des

stocks d'armes qui ont «nourri des groupes armés tels Ansar Dine et Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI) et d'autres mouvements, cumulé avec le trafic de drogue», ce qui «a contribué à affaiblir» les pays de la zone sahélienne et y installer «des foyers maieux».

Interrogé sur les conséquences d'une intervention militaire, M. Labévière a affirmé que cette démarche n'aurait pour effet que de «créer une afghanisation du Sahel» et d'établir «un nouveau front de djihadistes dans cette région».

«On ne répond pas au crime organisé par des interventions militaires mais par des actions de renseignement», d'un côté, et par «le développement économique et la reconstruction des institutions de l'Etat malien», de l'autre, a-t-il souligné.

TUNISIE - LIBYE Poursuite des manifestations contre la fermeture du point de passage de Ras Jédir

Les manifestations se poursuivaient, mardi soir, dans la ville tunisienne de Ben Guerdane, pour la deuxième journée consécutive, entre des habitants et des forces de sécurité, contre la fermeture du point de passage de Ras Jédir.

Le chef du gouvernement provisoire tunisien, Hamadi Jebali, avait annoncé lors de sa visite lundi à Tripoli, la réouverture du point de passage de Ras Jédir, sur la frontière tuniso-libyenne.

Le mouvement de protestation avait persisté, la nuit du lundi à mardi, et se poursuivait mardi soir après un calme précaire, aux premières heures de la journée, suivi par des rassemblements, selon TAP. Les agents de sécurité ont dispersé les manifestants en faisant usage de bombes lacrymogènes, ajoute l'agence.

Des appels ont été lancés pour la fermeture des commerces de la ville et à l'organisation d'une grève générale, mais une source syndicale de l'Union locale du travail a indiqué que l'efficacité de cette grève est à l'examen, ajoutant qu'un problème social existe à Ben Guerdane et qu'il ne se limite pas à la réouverture du point de passage, mais exige le traitement de l'état de marginalisation dont souffre cette délégation et de véritables efforts pour le développement, ajoute l'agence.

Ennahda appelle au parachèvement du dialogue en prévision du remaniement ministériel

Le mouvement islamique Ennahda, qui dirige le gouvernement provisoire en Tunisie, a appelé mardi au parachèvement du dialogue avec toutes les parties politiques en prévision du remaniement ministériel.

Dans un communiqué rendu public par son conseil consultatif, le mouvement Ennahda a souligné que le remaniement ministériel devrait impérativement renforcer l'action du gouvernement et contribuer à l'organisation des prochaines élections dans de meilleures conditions.

Il a en outre invité les parties politiques à adopter un dialogue consensuel autour des questions majeures qui concernent l'étape transitoire de manière à assurer des élections transparentes et démocratiques.

APS

L'Australie enregistrait mercredi une nette accalmie sur le front des feux de brousse grâce à la chute des températures, même si plusieurs dizaines d'incendies menaçaient toujours dans l'Etat le plus peuplé du pays, la Nouvelle-Galles du Sud.

Quelque 2.000 pompiers combattaient depuis mardi plus de 140 foyers, dont une trentaine n'étaient toujours pas maîtrisés mercredi, ravageant habitations et bétail, selon le chef des services ruraux de lutte contre les incendies de l'Etat, Shane Fitzsimmons. «La menace (du feu) en Nouvelle-Galles du Sud est loin d'avoir disparu», a-t-il déclaré à la presse dans le village de Bookham, à l'ouest de Canberra, où les flammes ont détruit 16.000 hectares de brousse.

Aucune victime humaine n'a été dé-

AUSTRALIE: Accalmie sur le front des feux de brousse



plorée jusqu'à présent. L'Etat de la Nouvelle-Galles du Sud a connu les incendies les plus dangereux de son histoire, avec des vents violents et des températures atteignant 45 degrés Celsius dans certaines régions.

Ces températures caniculaires devaient retomber à 25 degrés mercredi à la faveur d'une réorientation des vents, et les nombreux incendies classés au niveau «catastrophique» ont été rétrogradés dans la nuit. Depuis l'incendie qui a suivi en 2009 un orage dans l'Etat de Victoria, faisant 173 morts, ce terme

signifie que les feux sont incontrôlables, imprévisibles et se propagent rapidement, ne laissant comme issue que l'évacuation des habitants des zones menacées. La plupart des incendies ont démarré de façon spontanée, mais à Sydney, trois adolescents sont poursuivis pour incendie volontaire.

«Tous les services sont à pied d'œuvre pour lutter contre les feux, c'est l'urgence, ensuite nous passerons à la phase de reconstruction», a déclaré la Première ministre australienne Julia Gillard.

Venezuela : Hugo Chavez ne prêtera pas serment jeudi

Le président vénézuélien Hugo Chavez ne prêtera pas serment le jeudi 10 janvier, la date prévue par la Constitution, et le fera plus tard devant le Tribunal suprême de justice (TSJ), a annoncé mardi le président de l'Assemblée nationale Diosdado Cabello.

Hospitalisé depuis le 10 décembre pour un cancer à Cuba, le chef de l'Etat «a demandé d'annoncer que, sur recommandation de son équipe médicale (...), le processus



de récupération post-opératoire devra se prolonger au-delà du 10 janvier de l'année en cours, motif pour lequel il ne pourra se présenter à cette date devant l'Assemblée nationale» pour son investiture, a déclaré M. Cabello devant les députés. En conséquence, et en vertu de l'article 231 de la Constitution, «la prestation de serment aura lieu à une date ultérieure devant le Tribunal de justice», a ajouté M. Cabello.

ETATS-UNIS - ÉNERGIE

Le département US de l'Energie table sur une baisse du prix du Brent en 2013 et 2014

Le département américain de l'Energie a indiqué mardi que le prix moyen spot du Brent devrait s'établir à 105 dollars le baril en 2013 et à 99 dollars en 2014 contre 112 dollars en 2012.

Dans ses perspectives énergétiques, il a également avancé que l'écart entre le prix du Brent et celui du West Texas Intermediate (WTI) devrait connaître une réduction avec un prix moyen du WTI qui devrait passer de 94,12 dollars en 2012 à 89,54 dollars en 2013 et à 91 dollars en 2014.

La différence des cours entre ces deux types de pétrole passera, ainsi, de 18 dollars en 2012 à une moyenne de 16 dollars en 2013 et de 8 dollars en 2014.

Concernant la demande mondiale, il la voit passer lentement de 89,2 mbj en 2012 à 90,1 mbj en 2013 avant d'atteindre 91,5 mbj en 2014. Quant à la production, il s'attend à ce que les marchés pétroliers

se desserreront en 2013 et 2014 avec une augmentation de l'offre mondiale qui compensera largement la consommation.

Ainsi, la production mondiale augmentera pour passer de 89 mbj en 2012 à 90,01 mbj en 2013 (hausse de 1 mbj) et à 91,71 mbj en 2014 (hausse de 1,7 mbj), une augmentation qui proviendrait en majorité des pays producteurs hors-OPEP telle l'Amérique du Nord.

À ce propos, il fait savoir que la production américaine de pétrole brut avait atteint une moyenne de 6,4 mbj en 2012, soit une augmentation de 0,8 mbj par rapport à l'année précédente.

Cette tendance haussière dans la production américaine devrait se poursuivre pour atteindre 7,3 mbj en 2013 et 7,9 mbj en 2014, soit le plus haut niveau de la production annuelle moyenne de ce pays depuis 1988. Quant à la consommation

totale des carburants aux Etats-Unis, il est constaté qu'elle avait reculé de plus de 2 mbj sur une période de 7 années en passant d'une moyenne de 20,8 mbj en 2005 à 18,6 mbj en 2012.

Pour ce qui concerne l'offre de l'OPEP, le département de l'Energie s'attend à une production d'au moins 30 mbj de pétrole brut en 2013 et 2014. À ce propos, il observe que la production pétrolière de la Libye a augmenté considérablement au cours de l'année 2012 à un niveau proche d'avant la crise, même si des perturbations persistent dans les domaines de l'extraction et des exportations.

L'Irak a augmenté sa production de 0,4 mbj depuis l'an dernier, selon la même source qui souligne, toutefois, que les tensions entre le gouvernement, les kurdes et certaines factions sunnites et chiites pourraient porter atteinte à la croissance continue de sa production de

pétrole à court terme. Pour l'Iran, la production avait diminué depuis au moins le dernier trimestre de 2011, en raison de l'incapacité du pays à mener à bien ses projets d'investissements qui sont nécessaires pour compenser le déclin naturel de la production des puits existants, tandis que la dernière série de sanctions américaines et européennes a contribué à une forte baisse des exportations iraniennes et de la production au cours des deuxièmes et troisièmes trimestres de 2012, souligne le département de l'Energie.

En somme, précise-t-il, la capacité excédentaire de l'OPEP, qui se concentre principalement en Arabie Saoudite, est restée relativement serrée à environ 2,3 mbj en décembre 2012.

La capacité excédentaire de l'OPEP (hors celle de l'Iran) devrait augmenter à 3 mbj en 2013.

APS

La situation politique à Madagascar au menu de la prochaine réunion de la SADC

La situation politique à Madagascar sera de nouveau discutée mercredi en Tanzanie lors de la réunion du Comité ministériel de la Troïka de la Communauté de développement de l'Afrique Australe (SADC).

Le principal objet de cette rencontre sera la situation politique de Madagascar et cette réunion du Comité ministériel de la Troïka sera suivie du Sommet de l'Organe de la Troïka avec le même ordre du jour du 10 et 11 janvier prochain, selon des médias.

Lors du Sommet tenu les 7 et 8 décembre à Dar-es-Salaam, la SADC a proposé que le président de la transition malgache Andry Rajoelina et l'ancien président malgache Marc Ravalomanana, exilé en Afrique du Sud, ne soient pas présents aux prochaines élections générales en tant que voie à suivre pour sortir le pays de la crise. En août dernier, la Commission Electorale Nationale Indépendante pour la transition (CENIT) de Madagascar a publié le calendrier électoral, qui prévoit la tenue du premier tour de la présidentielle le 8 mai 2013, le second tour en simultané avec les élections législatives le 3 juillet 2013 et la municipales le 23 octobre 2013. Le 11 décembre dernier, M. Ravalomanana a annoncé qu'il ne sera pas candidat à la présidentielle de 2013 si c'est la voie à suivre pour sortir de l'impasse politique son pays.

USA - JAPON

Une fuite de carburant empêche le décollage d'un Boeing 787 aux Etats-Unis

Une fuite de carburant sur un Boeing 787 de Japan Airlines a empêché mardi son décollage de Boston (nord-est des Etats-Unis) vers Tokyo, selon les autorités américaines.

«Une fuite de carburant est survenue sur le vol numéro 7 de Japan Airlines, alors que l'appareil était sur le point de décoller» vers 12H25 (17H25 GMT), a indiqué Matthew Brelis, porte-parole de Massport, l'autorité aérienne locale.

Environ 40 gallons (près de 150 litres) de carburant se sont échappés, selon M. Brelis.

«Les fuites ont cessé et le tarmac a été nettoyé. L'appareil est désormais de retour aux portes d'embarquement», a-t-il ajouté, sans préciser si les passagers avaient été évacués.

Il s'agit du deuxième appareil de ce type à être victime d'un incident technique en deux jours.

Lundi, un départ de feu survenu dans un autre avion 787 Dreamliner, également exploité par Japan Airlines (JAL), s'était déclenché après son atterrissage à Boston.

Programme du Jeudi 10 Janvier 2013



09h30 : Le médaillon - Feuilleton alg
10h10 : Aalem e'sahra - Documentaire
10h35 : Fariq El Congo - Dessin animé
11h00 : Culture club «rediff» - Emission culturelle
12h00 : Journal en français+météo - Information
12h30 : El aahd e'tamine - Feuilleton doublé
13h40 : Abhath ilmyia - Documentaire
14h30 : Znoud al sit - Feuilleton arabe
15h15 : Empreintes criminelles «1ère ptie» - Série fiction
16h10 : Lapitch - Dessin animé
16h30 : Yakari - Dessin animé
17h00 : Kayfa soun'ate - Série enfantine
17h30 : Takder tarbab n°78 - Emission de jeux
18h00 : Journal en amazigh - Information
18h30 : Le médaillon - Feuilleton alg
19h00 : Journal en français+météo - Information
19h30 : Alhane wa chabab - Emission
20h00 : Journal en arabe - Information
20h45 : Séquences d'archives «Mohamed Hilmi» - Portrait
22h00 : Senteurs d'Algérie «fascinante Algérie» - Reportage
23h00 : Festival de la musique hawzi - Concert
ooohoo : Journal en arabe - Information



12:00 Les douze coups de midi - Jeu
12:50 L'affiche du jour - Magazine sportif
13:00 Journal
13:40 Petits plats en équilibre - Magazine de la gastronomie
13:45 Au cœur des restos du cœur - Magazine de société
13:50 Météo
13:55 Les feux de l'amour - Feuilleton sentimental
14:35 Meurtre au 14e étage - Téléfilm de suspense
16:35 American wives - Série dramatique
- Sur un malentendu - Saison 5 (10/13)
17:25 Coup de foudre au prochain village - Téléréalité
18:20 Une famille en or - Jeu
19:05 Le juste prix - Jeu
19:45 Nos chers voisins - Série humoristique
19:55 Météo
20:00 Journal
20:35 Vendée globe - Voile
20:37 Météo
20:40 Météo des neiges
20:42 Après le 20h, c'est canteloup - Divertissement-humour
21:40 R.I.S. Police scientifique - Série policière - Londres-Paris - Saison 8 (2/12)
22:35 R.I.S. Police scientifique - Série policière - Zone rouge - Saison 6 (7/10)
23:35 New York, section criminelle - Série policière - Autopsie d'un meurtre -



12:00 Tout le monde veut prendre sa place - Jeu
12:55 Météo 2
13:00 Journal
13:50 Météo 2
13:52 Consomag - Magazine du consommateur - Le médiateur de l'autorité des marchés financiers
14:00 Toute une histoire - Magazine de société
15:10 Comment ça va bien ! - Magazine de services
16:15 Le jour où tout a basculé - Magazine de société - On m'oblige à me prostituer
16:40 Le jour où tout a basculé - Magazine de société - Mon patron m'oblige à mentir aux clients
17:09 Côté match - Multisports
17:10 Seriez-vous un bon expert ? - Jeu
17:34 CD d'aujourd'hui - Variétés
17:55 On n'demande qu'à en rire - Divertissement-humour
18:55 Mot de passe - Jeu
19:25 Météo des neiges
19:26 Météo 2
19:30 N'oubliez pas les paroles - Jeu
20:00 Journal
20:40 Image du jour : Dakar 2013 - Magazine sportif

20:41 Météo 2
22:15 Complément d'enquête - Magazine de société - Logement : la bataille des classes moyennes
23:15 Grand public - Magazine culturel



12:00 12/13 : Journal régional
12:25 12/13 : Journal national
12:55 Météo à la carte - Magazine de découvertes
13:45 Si près de chez vous - Magazine de société - Son petit coin de paradis - Saison 1
14:15 Si près de chez vous - Magazine de société - Le droit à l'erreur - Saison 1
14:45 Keno - Loterie
14:50 Inspecteur Frost - Téléfilm policier
16:10 Des chiffres et des lettres - Jeu
16:50 Harry - Jeu

17:20 Un livre, un jour - Magazine littéraire - «Les Grands Pianistes du XXe siècle», d'Alain Lompech (Buchet-Chastel)
17:30 Slam - Jeu
18:10 Questions pour un champion - Jeu
18:50 Météo des neiges
19:00 19/20 : Journal régional
19:18 19/20 : Edition locale
19:30 19/20 : Journal national
19:58 Météo
20:00 Tout le sport - Multisports
20:05 Le journal du Dakar - Rallye-raid
20:15 Plus belle la vie - Feuilleton réaliste
20:40 40 ans au bon endroit - Magazine de services

23:05 Météo
23:10 Soir 3
23:40 Les sorties de la semaine - Magazine du cinéma
23:45 Mort ou vif - Western



12:10 Les guignols de l'info - Divertissement-humour
12:20 La nouvelle édition 1ère partie - Magazine d'actualité
12:45 La nouvelle édition - Magazine d'actualité
14:00 La délicatesse - Comédie sentimentale
15:45 La caméra planquée de François Damiens - Divertissement - Le contrôle technique
16:00 Solipsist - Court métrage
16:10 Or noir - Film d'aventures
18:15 Kaira shopping - Série humoristique - Faux témoins - Saison 2
18:20 Les Simpson - Série d'animation - Le meilleur est dans le prêt - Saison 20 (12/22)
18:45 Le JT
19:10 Le grand journal - Talk show
20:05 Le petit journal - Divertissement
20:30 Le grand journal, la suite - Talk show
21:55 Game of thrones - Série d'aventures - La route royale - Saison 1 (2/10)
22:50 Shameless - Série dramatique - Le labo de meth' - Saison 2 (7/12)
23:40 Mad men - Série dramatique



11:50 La petite maison dans la prairie - Série sentimentale - L'appel - Saison 2 (21/22)
12:40 Météo
12:45 Le 12.45
13:05 Scènes de ménages - Série humoristique
13:40 Météo
13:45 Une robe de mariée pour deux - Téléfilm humoristique
15:30 Un mariage inattendu - Téléfilm humoristique
17:40 Un dîner presque parfait - Jeu - La Roche-sur-Yon
18:45 100 % mag - Magazine d'information
19:40 Météo
19:45 Le 19.45
20:05 Scènes de ménages - Série humoristique
21:40 Le transporteur - la série - Série d'action - Frères d'armes - Saison 1 (12/12)
22:25 Le transporteur - la série - Série d'action - A l'aveugle - Saison 1 (4/12)
23:15 Criminal minds : suspect behavior - Série policière - L'image du père - Saison 1 (12/13)

TÉLÉ

La sélection



20:50

R.I.S.
Police scientifique
- Série policière

Durée : 0h50 - Acteur : Michel Voita, Stéphane Metzger, Jean-Luc Joseph - Réalisateur : Hervé Brami L'ombre du passé - Saison 8 (1/12)
Un tueur multirécidiviste dépose un cadavre dans la cour de l'immeuble de Maxime, l'incitant à reprendre sa traque interrompue, mais aussi à revoir Marie.



20:45

Envoyé spécial -
Magazine de reportages

Durée : 1h30 - Présentateur : Guilaine Chenu, Françoise Joly Au sommaire : La guerre de la téléphonie mobile - La bataille du mariage pour tous - 3e sujet à déterminer



20:45

Blood Diamond
- Film d'aventures

Durée : 2h20 - Acteur : Leonardo DiCaprio, Djimon Hounsou, Jennifer Connelly - Réalisateur : Edward Zwick
En Sierra Leone, deux hommes et une journaliste se mettent en quête d'un diamant rose caché par le fils de l'un d'eux en plein territoire rebelle.



20:55

Game of Thrones -
Série d'aventures

Durée : 1h00 - Acteur : Sean Bean, Mark Addy, Michelle Fairley - Réalisateur : Tim Van Patten
L'hiver vient - Saison 1 (1/10)
Le roi Robert Baratheon vient demander de l'aide à Eddard Stark, son fidèle ami, et l'envoie rejoindre Port-Réal, la capitale des Sept Royaumes.



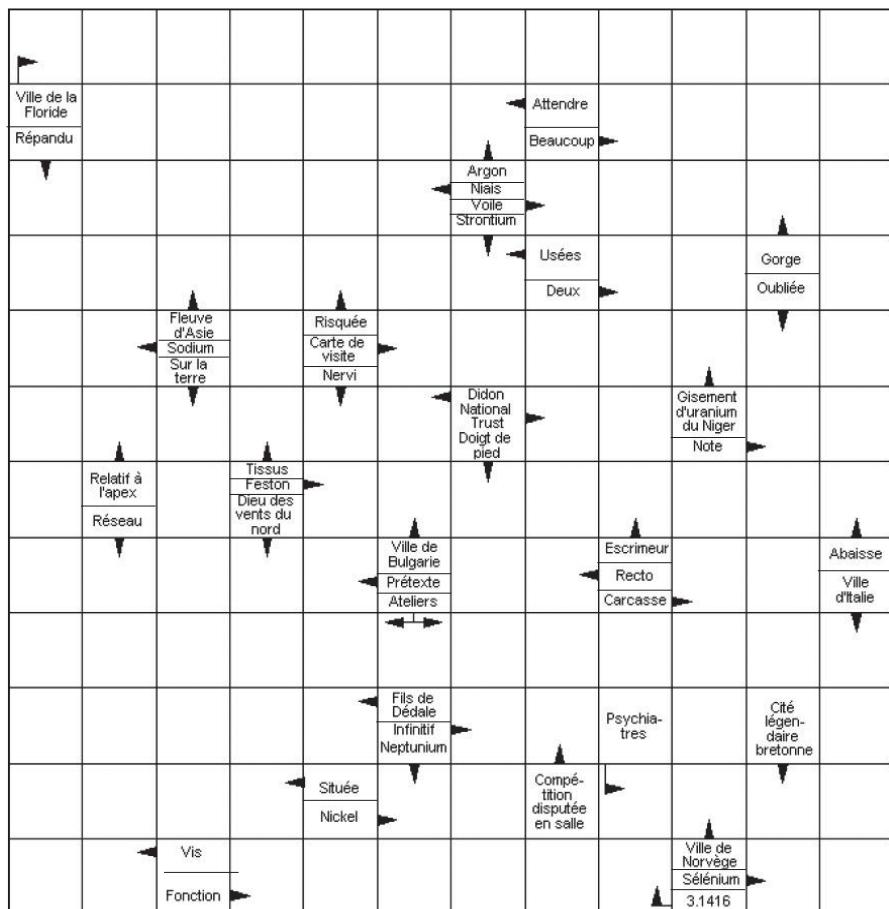
20:50

Le transporteur - la série - Série d'action

Durée : 0h50 - Acteur : Chris Vance, Delphine Chanéac, François Berléand - Réalisateur : Brad Turner Double jeu - Saison 1 (1/12)
Carla a été enlevée et ne sera libérée qu'en échange d'une jeune hacheuse que Frank a «livrée» à un trader pour l'aider à accéder à des comptes bancaires.



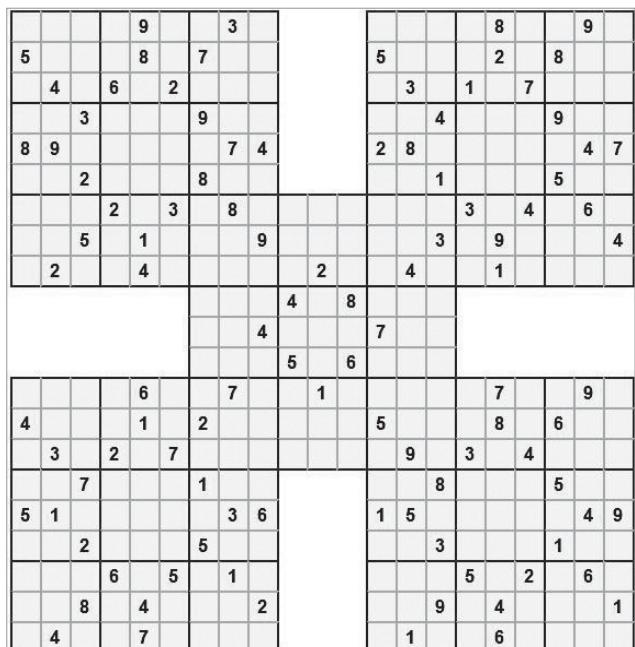
Mots Fléchés N°166



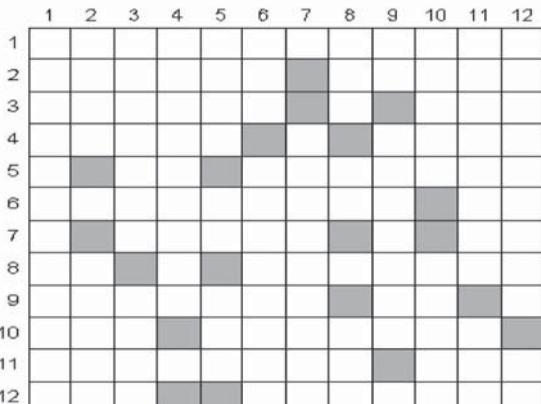
Samurai-sudoku N°166

Les problèmes de Sudoku Samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque Sudoku Samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Mots Croisés N°166



Horizontal:

1. Plante aux fleurs à nombreuses étamines
2. Escrimeur français - Manufacturé
3. Raconter - Unité d'enseignement et de recherche
4. Refroidi - Ch.-l. de la commune des Pyrénées-Orientales
5. Thulium - Ch.-l. de la commune d'Ille-et-Vilaine
6. Grandes fermes en Amérique latine - Adjectif possessif
7. Canard - Mendéléium
8. Suffixe - Marqué de taches, de crevasses
9. Procurai en payant - Prêtresse changée en génoise
10. Roue à gorge - Qui a perdu son éclat
11. Déterminèrent la date de - Ile grecque
12. Du verbe avoir - Psychophysiologue américain

Vertical:

1. Race française de bovins
2. Du verbe aller - Griffe
3. Tissage artisanal - Précipitation
4. Magistrat de certaines villes britanniques
5. Ville d'Italie - Néodyme - Trois fois
6. Préposition - Acétylcelluloses
7. Établiraient un lien d'amitié
8. Écrivain suisse - Adjectif possessif - Allez en latin
9. Pronom personnel - Ch. -1. de la commune du Bas-Rhin
10. Luette - Favorisée
11. Oecuménisme - Agent de secret de Louis XV
12. Tapages - Police militaire nazi

MONDIAL-2013 DE HANDBALL

Les Verts face au challenge de qualification au 2^e tour

L'Algérie disputera la 23^e édition du Mondial masculin de handball du 11 au 27 janvier en Espagne, avec l'objectif de passer au tour principal (2^e tour), profitant notamment du changement du système de compétition qui permet aux quatre premiers du groupe de se qualifier contre trois précédemment. Cet objectif, fixé par le sélectionneur national Salah Bouchekriou, est loin d'être une sinécure, dans un groupe très difficile où figurent notamment le pays organisateur, médaillé de bronze lors de la précédente édition en 2011 en Suède, la Croatie et la Hongrie, respectivement 5^e et 7^e. L'entraîneur du Sept national a été cependant clair, net et précis : "la qualification passera par deux victoires contre l'Egypte et l'Australie, les deux autres équipes du groupe D qui sont, plus ou moins, du même calibre des Verts, tandis que l'Espagne, la Croatie et la Hongrie sont un cran au dessus". "Notre mission ne sera pas aiseée en Espagne. Toutefois, notre participation ne sera pas juste pour la participation d'autant plus qu'il y a quatre équipes qui se qualifient au 2^e tour. Notre objectif d'abord est de passer au 2^e tour et remporter les matches face à l'Egypte et l'Australie", a déclaré Bouchekriou avant le départ pour la Croatie, lieu du dernier stage.

Pour réussir son coup, le sélectionneur national a programmé, entre autres, un match amical contre l'Arabie Saoudite, dont le jeu "ressemble", selon lui, à celui de l'Egypte, principale concurrente de l'Algérie pour le 4^e et dernier billet qualificatif au tour principal. C'est ainsi que les choses sérieuses commenceront le 15 janvier avec ce derby africain Algérie-Egypte, suivi deux jours après (le 17 janvier) par le match face à l'Australie que les coéquipiers de Messaoud Berkous avaient largement battue lors du Mondial-2011 sur le score de 27 à 18.

La rencontre contre l'Egypte constitue un "remake" de la demi-fi-



nale du championnat d'Afrique 2012 au Maroc et cette victoire algérienne 26-25 avec un dernier but des "Verts" inscrit dans la dernière seconde par Ryad Chahbour, offrant ainsi à l'Algérie sa revanche de la demi-finale perdue contre les "Pharaons" lors du championnat d'Afrique 2010 en Egypte.

Préparation perturbée et effectif décimé

La préparation des hommes de Bouchekriou, donc ce sera le quatrième championnat du Monde en tant qu'entraîneur, a été cependant quelque peu perturbée en raison, notamment, de l'arrêt du championnat d'Algérie depuis 16 mois, ce qui s'est répercuté sur la condition physique des joueurs locaux qui ont dû se rabattre sur les rencontres amicales. Après trois tests amicaux victorieux contre le Paris SG Handball et deux clubs français de D2, l'Algérie est passée aux choses sérieuses en affrontant la Slovaquie et la Slovénie avec, comme issue, deux défaites 31-24 et 29-19. Après ces deux revers, la sélection algérienne s'est réveillée face à son homologue saoudienne qu'elle a battue 25-19, alors que le match contre la Norvège a été carrément annulé après un premier report. Des résultats qui confirment toute la difficulté de la mission des "Verts" face à de grosses cylindrées, sachant que les Algériens se sont retrouvé au complet seulement à trois reprises depuis le tournoi pré-olympique d'avril 2012 en Espagne, ce qui pourrait jouer de mauvais tours à leur cohésion. Côté effectif, Bou-

chekriou devra composer sans son gardien de but Abdelmalek Slahdji, fraîchement parti à la retraite internationale, Rabah Soudani, Malik Boubayou et Filah Belkacem, blessés ainsi qu'Abdelhafid Hedjajdi convalescent, tandis que Saci Boulif sera du voyage mais devra porter des lunettes de protection depuis son opération à un oeil il y a quelques semaines. Une cascade de forfaits qui ont obligé donc Salah Bouchekriou à rappeler en équipe nationale Abderrahim Berriah, Yacine Bouakaz ou encore le "vétérane" Hichem Boudrali (35 ans), pour en finir avec ce casse-tête chinois de la liste des 16 joueurs à retenir pour le Mondial ibérique. Outre l'objectif de qualification au tour principal, l'Algérie tentera de faire d'une pierre deux coups en égalant ou, pourquoi pas, faisant mieux qu'en 1995 et 2001 lorsqu'elle avait terminé à la 13^e place sur 24 équipes engagées, son meilleur résultat en 12 participations.

Programme complet du groupe D (en heure algérienne) :

Vendredi 11 janvier (1^{re} journée):

19h00 Espagne - Algérie

Samedi 12 janvier:

16h45 Croatie - Australie

19h00 Hongrie - Egypte

Dimanche 13 janvier (2^{re} journée):

16h45 Algérie - Croatie

19h00 Egypte - Espagne

21h15 Australie - Hongrie

Lundi 14 janvier (3^{re} journée):

16h45 Algérie - Egypte

19h00 Espagne - Australie

21h15 Croatie - Hongrie

Mercredi 16 janvier (4^{re} journée):

16h45 Australie - Algérie

19h00 Hongrie - Espagne

21h15 Croatie - Egypte

Vendredi 18 janvier (5^{re} journée):

16h45 Egypte - Australie

19h00 Espagne - Croatie

21h15 Hongrie - Algérie.

Les adversaires de l'Algérie

La sélection algérienne de handball évoluera lors du premier tour du Mondial-2013 d'Espagne (11-27 janvier), dans un groupe relevé avec comme adversaires deux anciens champion du monde l'Espagne (2005) et la Croatie (2003), en plus de l'Egypte, la Hongrie et l'Australie.

L'équipe nationale entamera son mondial vendredi prochain face aux favoris du groupe D, l'Espagne qui rêve de décrocher, chez elle, un deuxième titre mondial après celui de 2005 en Tunisie.

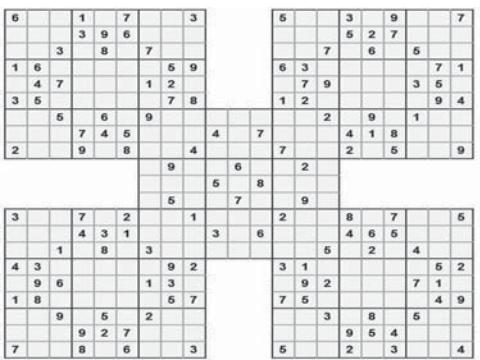
La sélection espagnole disputera le tournoi sans son demi-centre Raul Entrerios (FC Barcelone) et l'emblématique gardien de but José Javier Homrados, (40 ans et 262 sélections). Son absence constituera un coup dur pour le sélectionneur Valero Rivera qui devra ainsi composer sans deux joueurs cadres de la Roja.

La dernière confrontation des deux sélections remonte au mois d'avril dernier, à Alicante pour le compte du tournoi de qualification Olympique 2012 (TQO) qui a vu la victoire de l'Espagne sur le score de 28 à 20. Pour leur deuxième sortie, les hommes de Salah Bouchekriou affronteront le 14 janvier 2013, la Croatie qui sera également privée de Denis Buntic (blessé) et de l'icône Ivano Balic, non convoqué par le staff technique. La Croatie, championne du monde en 2003 au Portugal, se présentera au Mondial avec un "effectif rajeuni", a expliqué son sélectionneur croate Goluzic qui désire lancer dans le bain des jeunes espoirs tels que Vukovic, Igor Voric ou encore Lackovic. La dernière confrontation entre l'Algérie et la Croatie remonte au Mondial 2011 en Suède, qui s'était soldée par la victoire des Croates (26-15). L'Egypte, principale concurrente de l'Algérie pour le 4^e et dernier billet qualificatif au tour final, sera le troisième adversaire des "Verts" le 15 janvier 2013. Plutôt dans le creux de la vague ces dernières années, les "Pharaons" cherchent un nouveau souffle pour revenir au niveau mondial.

Le coach égyptien Assem Abdetawab a convoqué un effectif composé majoritairement de joueurs des générations 1988-1989 et 1990-1991 qui ont toutes les deux atteint la 4^e place au Mondial Juniors 2009 et 2011. Avec une moyenne d'âge de 24 ans l'Egypte sera l'une des nations les plus inexpérimentées lors de ce Mondial. La dernière confrontation face à l'Algérie en 2012 en demi-finale de la CAN qui a vu la victoire des "Verts" (26-25). Algériens et Egyptiens s'étaient affrontés lors du Mondial croate en 2009, et qui avait vu les Verts l'emporter par 28-22. Présente au championnat du monde depuis 1999 et occupant à chaque fois, la dernière place au classement général, l'Australie sera le 4^e adversaire des coéquipiers de Messaoud Berkous le 17 janvier 2013. Faisant figure de petit poucet du groupe D, la tâche des Australiens s'annonce difficile. Ils tenteront tout de même d'améliorer leur classement lors du Mondial espagnol en décrochant au moins une victoire. La Hongrie, adverse de l'Algérie pour le compte de la dernière journée du groupe D, le 19 janvier 2013, se présentera au Mondial espagnol avec un effectif légèrement remanié en l'absence de l'emblématique gardien, Nandor Fazekas qui fut l'un des principaux artisans de la 4^e place de la Hongrie au JO de Londres 2012. Le sélectionneur Lojos Mocsai qui devra également faire face à l'absence de l'ailier droit Tamás Ivancsik parti en retraite internationale en octobre dernier, a décidé d'accorder toute sa confiance à une liste de 18 joueurs sans aucune surprise notable avec la présence des stars de la sélection Kornel Nagy et l'ailier Gergely Harsanyi.

Le match amical Algérie-Norvège annulé

Le match amical entre l'Algérie et la Norvège, prévu mardi soir en Croatie dans le cadre de la préparation des "Verts" au Mondial-2013 de handball en Espagne (11-27 janvier), a été finalement annulé à la demande des Norvégiens, après un premier report. La Norvège, qui a disputé deux matches amicaux de suite de haut niveau contre la Croatie (défaite dimanche 37-36 et victoire lundi 38-35), a demandé l'annulation de la confrontation contre l'Algérie pour cause de fatigue. Le match Algérie-Norvège avait été reporté une première fois de lundi à mardi en raison du déroulement, lundi, de la rencontre entre la Croatie, adversaire de l'Algérie au Mondial ibérique, et la Norvège qui prépare les éliminatoires de l'Euro-2014. Les hommes de Salah Bouchekriou se contenteront ainsi d'un seul test amical à l'issue de leur stage en terre croate, remporté dimanche soir contre l'Arabie Saoudite 25 à 19.

Solution Samurai-sudoku N°165**Solution Mots Croisés N°165**

BIREFRINGENT
APICAUX ■ ELOI
REVERSION ■ SB
ACERE ■ ORANTE
GA■V■SN■NIAT
O■MEDE■ETAL■
UGOLIN■NEIGE
INDEXERA■SIR
NEE■ISE■COQS
ATREE■CORNUE
GUE■MATOISES
EMS■ECO■C■S■

Solution Mots Fléchés N°165

POSTERIEUREMENT
■UNI■INTRUS■TA■
DIONEES■GESTION
ISBAS■IDE■EON■O
ST■MORDANT■ICBM
SIROP■INCESTE■B
ET■UELE■EPAULER
MISS■AUSSI■REVE
I■A■CIXI■CHER■U
NABOTS■LA■US■EX
A■OBESES■NS■CV■
TTISSEE■MISTRAL
IRE■I■EVADERSE
OISEAU■IR■RICIN
NS■USTENSILE■FA

COUPE D'ALGÉRIE (8^e DE FINALE) USMA-USMH, MCO-ASO et CSC-USMB à l'affiche

Le tirage au sort des 8^e de finale de la Coupe d'Algérie qui s'est déroulé mardi à Alger a donné lieu à de belles affiches entre l'USM Alger-USM El Harrach, MC Oran-ASO Chlef et CS Constantine-USM Blida.

Ces rencontres entre des pensionnaires de Ligue 1 professionnelle constitueront les affiches de ce tour, programmé pour les 1^{er} et 2 mars, et qui verra aussi le déroulement d'un match qu'il faut suivre de près entre le NA Hussein Dey et le MO Béjaïa.

«C'est un match face à qui il faut prendre très à cœur face à une équipe harachie habituée à ce genre de rencontres. On va jouer nos chances à fond au stade de 5-Juillet et faire le maximum pour arracher la qualification», a déclaré à l'APS, le secrétaire général de la SSPA-USM Alger, Mustapha Laâroussi.

Le MC Oran, qui traverse une période très difficile vu sa place en bas de tableau du championnat de Ligue 1,

aura l'occasion de se réconcilier avec son public à l'occasion de son match face à l'ASO Chlef, qui se trouve dans la même situation. «C'est une rencontre entre deux équipes qui se connaissent très bien. On va essayer de faire le maximum face à un spécialiste de Coupe. Notre premier objectif reste le maintien parmi l'élite, mais dans ce genre de matches, tout est possible. Les deux équipes traversent une période difficile», a déclaré le porte-parole de l'ASO Chlef, Abdekrim Medouar.

Le tirage au sort de la Coupe d'Algérie a donné lieu également à une belle affiche qui mettra aux prises le CS Constantine à l'USM Blida, un duel qui reste tout de même ouvert à tous les pronostics. «Le CS Constantine est une équipe qui marche bien actuellement en championnat. C'est un match ouvert à tous les pronostics, mais la présence de notre public va être déterminante pour se qualifier au prochain tour. Ce sera

une grande fête à Constantine», a déclaré à l'APS, le manager général du CSC, Mohamed Boulhabib. Les matches se dérouleront les 1^{er} et 2 mars prochains sur le terrain du premier tiré, tandis que le derby algérois entre l'USMA et l'USMH se jouera au stade du 5-Juillet.

Programme des 8^e de finale :

MC Oran-ASO Chlef
CS Constantine-USM Blida
NA Hussein-Dey-MO Béjaïa
CRB Aïn Fekroun-CR Belouizdad
USM Alger-USM El Harrach
MC Alger-USM Aïn Beïda
JSM Cheraga-ES Sétif
WA Tlemcen-ASM Aïn M'lila.

Les matches se dérouleront les 1^{er} et 2 mars prochains sur le terrain du premier tiré, tandis que le derby algérois entre l'USMA et l'USMH se jouera au stade du 5-Juillet.

CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE FÉMININ Le programme de la 9^e journée

Programme de la 9^e et dernière journée de la phase aller du championnat d'Algérie féminin de football, prévue samedi :

A Béjaïa	: USF Béjaïa - ASI Oran (9h00)
A Oran	: AS Noudjoum Wahran - AS Oran Centre (9h00)
A Constantine	: FC Constantine - FC Béjaïa (9h00)
A Tipasa	: ASE Alger Centre - JF Khroub (11h00)
A Relizane	: Affak Relizane - COS Tiaret (11h00)

Classement:	Pts	J
1. Affak Relizane	24	8
2. ASE Alger Centre	21	8
3. FC Constantine	18	8
4. JF Khroub	14	8
5. AS Intissar Oran	9	8
--. ASOran Centre	9	8
7. FC Béjaïa	8	8
8. COS Tiaret	5	8
9. USF Béjaïa	3	8
10. AS Noudjoum Wahran	2	8

CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE AMATEUR Programme de la 12^e journée (Gr. Centre)

Programme de la 12^e journée du championnat d'Algérie amateur de football, groupe centre, prévue vendredi et samedi :

Vendredi à 15h00 :
ESM Koléa - USM Chéraga
ES Ghazlane - Paradou AC
RC Kouba - WA Boufarik
JSM Chéraga - NARB Réghaïa
MC Mekhadma - A Boussâda
IBK El-Khechna-IB Lakhdaria

Samedi à 14h00 :
Académie FAF - WRB M'sila

Exempt : AS Bordj Ghedir

(Gr. Est)

Programme de la 12^e journée du championnat d'Algérie amateur de football, groupe Est, prévue vendredi à partir de 15h00 :

USM Aïn Beïda - AS Aïn M'lila
US Tébessa - E Collo (à huis clos)
Hamra Annaba - NC Magra
USM Khenchela - DRB Tadjenane
JSD Jijel - US Chaouia (à huis clos)
NRB Touggourt - WA Ramdane Djamel
JSM Skikda - US Biskra

CHAMPIONNAT INTER-RÉGIONS (Groupe Est)

IRB El Hadjar-NRB Grarem (3-1)

L'IRB El-Hadjar a battu le NRB Grarem (3-1) en match retard comptant pour le championnat d'Algérie inter-régions de football, (Gr. Est), disputé mardi à El-Hadjar. A l'issue de cette mise à jour, le calendrier s'établit comme suit

Classement:	Pts	J
1- HB Chelghoum-Laïd	26	13
2- ES Guelma	25	13
3- ASC Oued Zaouia	22	13
-ES Bouakal	22	13
5- NRB Chréa	21	13
6- NT Souf	19	13
--CS Hamma Loulou	19	13
-JS Pont-Blanc	19	13
9- IRB Robhah	18	13
10- MB Constantine	15	13
11- IRB El-Hadjar	15	13
12- NRB Grarem	10	12
13- USM Sétif	9	13
14- CRB El-Milia	2	13

Programme de la 14^e journée (Gr. Centre-Est)

Programme de la 14^e journée du championnat d'Algérie inter-régions de football, groupe Centre-Est, qui aura lieu vendredi à 15h00 :

AB Barika - US Doucene (à huis clos)
MB Rousisset - US Oued Amizour (à huis clos)
JSB Tadjenane - NRB Achir
OM Ruisseau - WA Rouiba
Ras El-Oued Club - CRB Dar El-Beida
US Bordj Bou Arréridj - CA Kouba
CRB Aïn Djasser - FC Bir El-Arch
Exempt : IB Mouzaïa

(Gr. Ouest)

Programme de la 14^e journée du championnat d'Algérie inter-régions de football, groupe Ouest, prévue vendredi et samedi :

Vendredi à 15h00 :
HB El Bordj - MCB Debabda
CRB Bougib - CRB Hennaya
CRB Aïn El Turck - ZS Aïn Témouchent
SC Mécheria - NRB Bethioua (à huis clos)
CRB Adrar - ES Araba
MB Sidi Chahmi - ORB Oued Fodda

Samedi à 14h00 :

JS Sig - SCM Oran

ELECTION DE LA FAF

Zetchi : «Je comptais me porter candidat, mais j'ai changé d'avis»



Le président du Paradou AC, Kheireddine Zetchi, a indiqué hier avoir renoncé à l'idée de se porter candidat à la présidence de la Fédération algérienne de football (FAF). «C'est vrai, j'ai envisagé de présenter ma candidature pour la présidence de la FAF, mais j'ai fini par changer d'avis. J'ai la conviction que les jeux sont déjà faits», a déclaré à l'APS, le patron du club algérois pensionnaire de la division amateur.

Zetchi a reconnu, en outre, que l'annonce par le président actuel de l'instance footballistique algérienne, Mohamed Raouraoua, de sa candidature pour briguer un nouveau mandat, a été «pour beaucoup» dans sa décision de ne pas se présenter aux élections prévues pour le 7 mars à Alger. «Il est clair qu'en briguant un nouveau mandat, Raouraoua aura de très fortes chances pour garder son poste. Je ne voulais donc pas m'engager dans une course dont l'issue est connue d'avance», a encore expliqué Zetchi. Depuis que la commission chargée du recueil des candidatures pour la présidence de la FAF a été mise en place le 2 décembre dernier, seul Raouraoua a annoncé sa participation dans la course électorale. L'annonce a été faite lors de sa conférence de presse du 29 du même mois. Raouraoua, membre des comités exécutifs de la Confédération africaine de football (CAF) et de la Fédération internationale de football (FIFA), avait motivé sa décision de briguer un nouveau mandat, par les «nombreuses sollicitations» dont il avait fait l'objet de la part des «acteurs de la scène footballistique algérienne». «Ma conviction est que la FAF a besoin de sang neuf, et c'était là, la principale motivation qui m'avait poussé à songer à me porter candidat, mais après mûre réflexion, je me suis rétracté surtout après l'annonce par Raouraoua de sa candidature», a précisé le président du PAC. Lors de sa conférence de presse du 29 décembre, le président de la FAF s'était défendu d'avoir «barré la route» à qui-conque pour briguer la présidence de la plus haute instance footballistique nationale, soulignant que depuis l'ouverture de la période de la réception des candidatures, aucune personne ne s'est présentée devant la commission concernée pour retirer les fiches de candidature, rappelle-t-on.

MEILLEUR CHAMPIONNAT NATIONAL DU MONDE 2012

La Ligue 1 algérienne en 72^e position

Le championnat d'Algérie de Ligue 1 professionnelle de football occupe la 72^e place au classement du meilleur championnat national du Monde 2012, publié mardi, par la Fédération Internationale de l'Histoire et des Statistiques du Football (IFFHS) et dominé par la Liga espagnole. Avec 285,5 points, la Ligue 1 algérienne occupe la neuvième place sur le plan africain devancée notamment par le Soudan (35^e), le meilleur championnat africain en 2012. Au niveau arabe, la Ligue 1 algérienne est à la septième position, tandis que le championnat d'Arabie Saoudite arrive en tête (28^e). En tête du classement du meilleur championnat national du Monde 2012, on trouve la Liga espagnole. Avec ses stars à l'instar du ballon d'or 2012, l'Argentin Lionel Messi et le Portugais Cristiano Ronaldo, elle domine largement les autres championnats du Monde. La deuxième place est occupée par le championnat du Brésil suivi par la Bundesliga allemande.



ALGÉRIE

Vers une large revue d'effectifs face à l'Afrique du Sud samedi



Le sélectionneur de l'équipe algérienne de football, le Bosnien Vahid Halilhodzic, compte tester un maximum de joueurs, samedi prochain face à l'Afrique du Sud, en match amical préparatoire, prévu à Orlando Stadium à Soweto (banlieue de Johannesburg), en vue de la Coupe d'Afrique des nations CAN 2013 (19 janvier-10 février), a-t-on appris auprès d'une source proche du staff technique. Cette joute amicale est d'une importance particulière pour le coach national, qui espère en tirer le maximum d'enseignements, et surtout connaître le degré de préparation de son équipe, après une semaine de stage au Bafokeng Sports Campus de Rustenburg. Halilhodzic compte utiliser le maximum de joueur lors de cette rencontre, afin de jauger leurs capacités, à dix jours du début de la compétition,

qui verra les Verts croiser le fer avec la Tunisie, le 22 janvier au Royal Bafokeng stadium. Par ailleurs, le coach national ne compte pas dévoiler ses cartes, lors de cette rencontre, d'autant qu'elle sera suivie de près par les adversaires de l'Algérie dans le groupe D de la CAN 2013, en l'occurrence la Tunisie, la Côte d'Ivoire, et le Togo.

Tous sont aptes à jouer

Après cinq jours de stage, aucun joueur n'est à l'infirmier, de quoi donner plus de sérénité à un groupe qui veut aller le plus loin possible dans cette 29^e édition de la CAN. Après des doutes autour de Fouad Kadir et Saâd Tedjar, ménagés lors des premières séances d'entraînement, tous les

joueurs sont aptes à participer à ce match face à l'Afrique du Sud, qui en dehors de son caractère amical, constitue un baromètre pour être fixé sur le potentiel de cette équipe algérienne. Vahid Halilhodzic, en fin tacticien, compte aligner une équipe composée de joueurs d'habitude titulaires et des remplaçants. Ainsi, il envisage de donner la chance au revenant Rafik Halliche, qui devra composer l'axe défensif avec Carl Medjani. Du coup, Essaïd Belkalem sera relégué sur le banc de la touche. Dans le poste de gardien de but, Rais M'bholi, sera dans la cage, en dépit d'un manque de compétition, du fait qu'il se trouve sans club depuis le début de la saison. Ce sera pour l'ancien portier de Krylia Sovetov Samara (Div 1 russe), un vrai test pour démontrer qu'il n'a rien perdu de son talent.

Le néo-international, Faouzi Ghoulam, va effectuer son baptême de feu avec les Verts dans le couloir gauche de la défense, aux dépens de Djamel Mesbah, "victime" de son statut de remplaçant à l'AC Milan. Enfin, en attaque, le duo Slimani-Soudani, sera reconduit en pointe, alors que Aoudia, devrait faire son apparition au cours du match. Une chose est sûre, ce rendez-vous constitue un véritable test révélateur pour les Verts qui devront en profiter pour régler leurs automatismes, sans prendre en considération le résultat technique qui va caractériser les débats.

Les Verts peaufinent leur préparation

La sélection algérienne de football a effectué hier matin une séance d'entraînement au Bafokeng sport campus de Rustenburg, consacrée à l'aspect physique, en vue de sa préparation pour la coupe d'Afrique des nations CAN-2013 en Afrique du Sud (19 janvier-10 février). Cette séance, tenue à huis clos, a enregistré la présence de l'ensemble des 23 joueurs retenus pour la CAN-2013. Au cours de ce "galop" qui a duré deux heures, plusieurs ateliers avec des exercices de vitesse ont été effectués par les joueurs, sous la houlette du préparateur physique de l'équipe nationale. L'équipe a en-

suite été départagée en quatre groupes qui ont tous travaillé des combinaisons tactiques. Les camarades du capitaine Mehdi Lacen ont clôturé cette séance d'entraînement par des exercices en salle de musculation. Une seconde séance d'entraînement était prévue en fin d'après midi, dont une partie ouverte à la presse. Lors de la CAN-2013, l'équipe nationale évoluera dans le groupe D, aux côtés de la Côte d'Ivoire, de la Tunisie, et du Togo. Les Algériens entameront la compétition le 22 janvier face à leurs homologues tunisiens, au Royal Bafokeng stadium (17h00 heure algérienne).

BURKINA FASO

Les 23 Étalons connus

Le sélectionneur du Burkina Faso, le Belge Paul Put, a rendu publique la liste des 23 joueurs devant prendre part à la Coupe d'Afrique des Nations CAN-2013 en Afrique du Sud, du 19 janvier au 10 février. Six joueurs du groupe qui a entamé la préparation depuis le 3 janvier à Ouagadougou, sont restés sur le carreau. La liste des frustrés se compose de Bertrand Traoré, Bakary Soro, Ibrahim Gnanou, Soumaila Belem, le portier de Jeunesse club d'Abidjan, Abdoul Ouattara et le seul local du groupe, Aboubacar Zerbo. La

suite été départagée en quatre groupes qui ont tous travaillé des combinaisons tactiques. Les camarades du capitaine Mehdi Lacen ont clôturé cette séance d'entraînement par des exercices en salle de musculation. Une seconde séance d'entraînement était prévue en fin d'après midi, dont une partie ouverte à la presse. Lors de la CAN-2013, l'équipe nationale évoluera dans le groupe D, aux côtés de la Côte d'Ivoire, de la Tunisie, et du Togo. Les Algériens entameront la compétition le 22 janvier face à leurs homologues tunisiens, au Royal Bafokeng stadium (17h00 heure algérienne).

CAP-VERT

Ze Luis renonce, Rambé rappelé

L'attaquant capverdien Ze Luis a renoncé à disputer la Coupe d'Afrique des nations de football (CAN-2013) en Afrique du Sud, avec sa sélection, a annoncé hier la Fédération du Cap-Vert. Initialement retenu dans la liste des 23 joueurs, le sociétaire du Sporting Braga, Ligue 1 du championnat du Portugal, a évoqué des raisons «personnelles» qui l'empêchent d'être présent avec les Requins Bleus (surnom de l'équipe capverdienne), lors de la 29^e édition, prévue du 19 janvier au 10 février. Pour pallier cette défection, le sélectionneur Lucio Antunes a fait appel à Rambé, joueur de 23 ans qui évolue en 2^e division portugaise à Belenenses. Le coach Lucio Antunes était le premier sélectionneur des 16 pays qualifiés à la CAN-2013 à rendre publique la liste des 23 joueurs. Une liste marquée par l'absence du défenseur expérimenté Ricardo qui ne sera pas du voyage au pays de Nelson Mandela à l'occasion de la première participation du Cap-Vert à une phase finale de la CAN. L'ex-capitaine de l'équipe Lito et l'attaquant Dady n'ont pas convaincu le sélectionneur et seront également absents. Au premier tour de la CAN, le Cap-Vert évoluera dans le groupe A, aux côtés de l'Afrique du Sud (pays hôte), du Maroc et de l'Angola.

La liste des 23 :
Gardiens de but: Abdoulaye Soulama (Asante Kotoko, Ghana), Daouda Diakite (Lierse, Belgique), Moussa Germain Sanou (Saint-Etienne, France).

Défenseurs: Bakary Kone (Lyon, France), Paul Keba Koulibaly (Dinamo Bucarest, Roumanie), Mady Panandétiqüiri (Antwerp, Belgique), Mohamed Koffi (Petrojet, Egypte), Henri Traore (AshantiGold, Ghana), Wilfried Balima (Sheriff Tiraspol, Moldavie).

Milieux: Charles Kabore (Marseille, France), Djakaridja Kone (Evian TG, France), Florent Rouamba (Sheriff Tiraspol, Moldavie), Jonathan Pitroipa (Rennes, France), Abdou Razack Traore (Lechia Gdansk, Pologne), Wilfried Sanou (Kyoto Sanga, Japan), Ali Rabo (El Shorja, Egypte), Alain Traoré (Lorient, France), Issouf Ouattara (Chernomorets Burgas, Bulgarie), Prejude Nacoulma (Gornik Zabrze, Pologne).

Attaquants: Moumouni Dagano (Al-Sailiya, Qatar), Aristide Bance (Augsbourg, Allemagne), Wilfried Dah (Al-Dhaid Sharjah, UAE), Pierre Koulibaly (Al-Dhaid Sharjah, UAE).

CAF

Pas de changement dans la liste des 23 joueurs

La liste des 23 joueurs algériens devant prendre part à la 29^e Coupe d'Afrique des nations CAN-2013 en Afrique du Sud (19 janvier-10 février), ne devrait pas connaître de changements, à la veille de la date butoir fixée par la Confédération africaine de football (CAF), a-t-on appris mardi auprès de la délégation algérienne à Rustenburg. Aucune blessure n'est à déplorer dans les rangs des 23 éléments présents au stage précompétitif, entamé samedi à Rustenburg (nord-ouest), et la Fédération algérienne de football (FAF) devait procéder hier à l'envoi de cette liste à l'instance africaine. Toutefois, la FAF attendra les deux séances d'entraînement programmées pour être fixée définitivement sur la composition appelée à prendre part à la CAN. La CAF avait fixé la date butoir du 9 janvier à minuit, comme dernier délai aux 16 sélections participantes, pour transmettre la liste des 23 joueurs. Dans le cas d'une défection après cette date, chaque fédération devrait formuler une demande à l'instance africaine, dossier médical à l'appui, pour pouvoir remplacer le joueur blessé par un autre dans la liste finale. Pour rappel, les coéquipiers du néo-international, Faouzi Ghoulam, termineront leur stage le 16 janvier. D'ici là, ils disputeront deux matches amicaux, le 12 janvier face à l'Afrique du Sud, et le 17 face à la formation locale de Platinum Stars (division 1). Lors de la CAN 2013, l'Algérie évoluera dans le groupe D, aux côtés de la Côte d'Ivoire, de la Tunisie, et du Togo. Les Verts entameront la compétition, le 22 janvier, face à la Tunisie au stade de Bafokeng Royal (17h00 heure algérienne).

Liste des 23 joueurs retenus :

Gardiens de but : M'bholi, Doukha, Si Mohamed
Défenseurs : Belkalem, Medjani, Halliche, Rial, Mostefa, Cadamuro, Mesbah, Ghoulam
Milieux : Guedioura, Lacen, Lemmouchia, Tedjar, Bouazza, Boudebouz, Kadir, Feghouli
Attaquants : Soudani, Bezzaz, Slimani, Aoudia.

Travail tactique au menu

La sélection algérienne de football a effectué mardi en fin d'après-midi une séance d'entraînement au Bafokeng sport campus de Rustenburg, consacrée à l'aspect tactique, en vue de sa préparation pour la Coupe d'Afrique des nations CAN-2013 en Afrique du Sud (19 janvier-10 février). Cette séance, qui s'est déroulée à huis clos, a enregistré la présence de l'ensemble des 23 joueurs retenus pour la CAN-2013.

Au cours de ce galop qui a duré deux heures, loin des regards des journalistes, le coach national a concocté un programme basé sur le volet tactique. Vahid Halilhodzic a mis en place deux options tactiques après avoir départagé l'équipe en 4 groupes, avant d'organiser un match d'application auquel ont pris part tous les joueurs.

Les Verts ont conclu leur séance par quelques étirements et des tours de piste. Lors de la séance de la matinée, les coéquipiers de Hilal Soudani, ont travaillé l'aspect physique avec au menu des tests variés. Hier, l'équipe nationale s'est entraînée à deux reprises, le matin à 10h00 à huis clos, puis à 17h30, séance en partie ouverte à la presse. Lors de la CAN-2013, l'équipe nationale évoluera dans le groupe D, aux côtés de la Côte d'Ivoire, de la Tunisie, et du Togo.

Les Algériens entameront la compétition le 22 janvier face à leurs homologues tunisiens, au Royal Bafokeng stadium (17h00 heure algérienne).

ZAMBIE

Hervé Renard lève le voile sur les 23 Zambiens

Le sélectionneur français de la Zambie Hervé Renard, a dévoilé à Johannesburg, la liste des 23 joueurs qui défendront leur titre africain à la Coupe d'Afrique des Nations CAN-2013 en Afrique du Sud du 19 janvier au 10 février. Le technicien français a écarté de la liste envoyée à la Confédération africaine de football (CAF) trois joueurs : Chintu Kampanba, Salulani Phiri et Shadreck Malambo. D'autre part, le gardien Kalililo Kakonje, blessé à l'entraînement a été remplacé par Danny Munyau. La liste des 23 a été arrêtée par l'ancien entraîneur de l'USM Alger après un travail physique intensif et une série de matches amicaux contre la Tanzanie, l'Angola et le Maroc. Les Chipolopolo disputeront un autre match amical le 12 janvier contre la Norvège à l'occasion de l'inauguration du stade Levy Mwanawasa à Ndola (Zambie) avant de retourner en Afrique du Sud pour prendre part à la CAN-2013. Au premier tour de la CAN-2013, la Zambie évoluera dans le groupe C avec le Nigeria, l'Ethiopie et le Burkina Faso.

Liste des 23 Zambiens:

Gardiens de but: Kennedy Mweene (Free States Stars, Afrique du Sud), Joshua Titima (Power Dynamos), Daniel Munyau (Red Arrows)

Défenseurs: Stopilla Sunzu, Hichani Haimonde, Francis Kasonde (All TP Mazembe, RD Congo), Davies Nkausui (SuperSport United, Afrique du Sud), Joseph Musonda (Golden Arrows, Afrique du Sud), Emmanuel Mbola (FC Porto, Portugal)

Milieux: Rainford Kalaba et Nathan Sinala (TP Mazembe, RD Congo), Mukuka Mulenga (Power Dynamos), Isaac Chansa (Henan Jianye, Chine), Chisamba Lungu (Ural Oblast, Russie), Felix Katongo (Petro Atletico, Angola), Noah Chivuta (Free States Stars, Afrique du Sud), William, Njobvu (HaPoel Be'er Sheva, Israël)

Attaquants: Emmanuel Mayuka (Southampton, Angleterre), Collins Mbesuma (Orlando Pirates, Afrique du Sud), Jacob Mulenga (FC Utrecht, Pays-Bas), James Chamanga (Dalian Shide, Chine), Jonas Sakuwaha (TP Mazembe, RD Congo), Christopher Katongo (Henan Jianye, Chine).

CÔTE D'IVOIRE

Yaya Touré de retour à l'entraînement

Le milieu de terrain de Côte d'Ivoire, Yaya Touré, diminué par une grippe depuis le début du regroupement des Eléphants à Abou Dhabi, a pris part à la séance d'entraînement de l'équipe mardi après-midi au complexe sportif Mohamed Bin Zayed, a indiqué la Fédération ivoirienne de football (FIF). Le joueur de Manchester City a été ménagé par le staff technique. Néanmoins, il a participé à quelques ateliers avec ses partenaires. Le sélectionneur Sabri Lamouchi a mis l'accent sur la récupération du ballon. La séance s'est achevée sans Yaya Touré. Pour le stage de préparation de la CAN-2013, le sélectionneur des Eléphants a pris l'option de s'en tenir à la liste des 23 joueurs exigée par la CAF pour la compétition.

Sauf changement de dernière minute, la liste des joueurs pré-convoyés restera inchangée. Le stage des Eléphants de Côte d'Ivoire a commencé le 6 janvier pour prendre fin le 16 janvier. Il sera ponctué par un match amical contre l'Egypte, le 14 janvier à Abou Dhabi. La sélection ivoirienne est attendue en Afrique du Sud, le 16 janvier. Au premier tour de la CAN-2013, la Côte d'Ivoire évoluera dans le groupe D avec l'Algérie, la Tunisie et le Togo.



TOGO

Adebayor : «Je vais aller dire à Tottenham que je vais jouer la CAN»

L'international togolais de Tottenham Emmanuel Adebayor, qui a rencontré mardi dernier le président togolais Faure Gnassingbé pour la deuxième fois, va se rendre à Londres pour informer son club londonien de sa décision de participer à la Coupe d'Afrique des Nations CAN-2013 en Afrique du Sud. «C'est la question qui tue (rides). C'est vrai que j'ai eu à rencontrer le Chef de l'Etat à deux reprises. Hier à Accra et ce matin ici à Lomé. On a parlé, je lui ai dit ce qui n'allait pas avec le football togolais, que notre sport roi était malade. Il faut à tout prix trouver des solutions (...) Si vous me posez la question si je vais à la CAN c'est encore oui et non parce que j'ai un club. Je dois aller leur annoncer la décision que j'ai prise et après je reviens tranquille-



ment en sélection. J'ai toujours aimé jouer pour le Togo et je le ferai toujours avec plaisir.» a-t-il déclaré à africatop-sports.com. Interrogé s'il a envie de participer avec les Eperviers à la CAN-2013

en Afrique du Sud, Adebayor a été catégorique. «Ah oui c'est sûr. La CAN est une compétition pour nous les Africains. Tout le monde veut la jouer. C'est toujours beau à jouer. D'autant plus que représenter le Togo est une fierté pour moi. Mais après il faut aussi faire attention à sa vie. En 2010, je voulais aller à la CAN pour la gagner vous savez tout ce qui s'est passé. Vous avez vu comment ça s'est terminé. J'espère que cette fois-ci ce sera mieux pour moi, pour mes coéquipiers, pour tout le Togo.» a-t-il affirmé. Le sélectionneur du Togo, Didier Six rendra sa liste des 23 joueurs au plus tard mercredi avant minuit, dernier délai fixé par la CAF. Au premier tour de la CAN-2013, le Togo évoluera dans le groupe D avec l'Algérie, la Côte d'Ivoire et la Tunisie.

Les «Eperviers» perçoivent une partie de leurs primes

Les dirigeants du football togolais ont procédé à la régularisation de certaines primes de matchs en suspens, allouées aux joueurs et staffs de l'équipe nationale, appelée à prendre part à la Coupe d'Afrique des Nations en Afrique du Sud (19-10 fév.), rapportait mardi la presse locale.

Ainsi, les Eperviers ont touché la prime du match amical joué contre la sélection d'Oman (1-0), il y a une semaine, selon l'Agence Afreepress qui indique, cependant, que les joueurs togolais attendent toujours l'octroi de la prime du match amical gagné au Maroc un but à zéro, le 14 novembre dernier. Le Togo devra disputer une 3^e rencontre de préparation le 13 janvier contre le Niger, en retour de celle jouée le 7 et remporté 3

-1 par le Mena (surnom de l'équipe du Niger). Selon la même source, ce match devrait enregistrer la participation du gardien de but titulaire, Agassa, et du capitaine d'équipe, Emmanuel Adebayor qui n'a pas encore décidé de sa participation à la CAN-2013.

Evolutant dans le groupe D de la CAN, les Eperviers affronteront, tour à tour, la Côte d'Ivoire (22 janvier), l'Algérie (26 janvier) et la Tunisie (30 janvier). En Afrique du Sud où il est attendu quelques jours avant le coup d'envoi de la CAN, le Togo a choisi Cabannes hôtel, très loin du Royal Bafokeng Stadium, comme lieu de résidence. L'hôtel est situé dans la ville de Sun City, à 50 km de Rustenburg.

La Tunisie aujourd'hui à Abou Dhabi



La sélection nationale de Tunisie bouclera mercredi son stage de Doha et se rendra jeudi à Abou Dhabi (Emirats arabes unis), ultime étape avant son déplacement en Afrique du Sud pour prendre part à la Coupe d'Afrique des Nations CAN-2013, a indiqué la Fédération tunisienne de football (FTF). L'équipe dirigée par Sami Trabelsi, qui avait entamé son stage à Doha le 31 décembre dernier, effectuera ce mercredi sa dernière séance d'entraînement dans la capitale des Emirats arabes unis, les Aigles de Carthage disputeront deux matches amicaux contre respectivement le Gabon, le 10 janvier et le Ghana le 13 janvier.

D'autre part, le défenseur tunisien Bilel Ifa, blessé lundi, lors du match amical face à l'Ethiopie (1-1), devra subir plusieurs examens médicaux, alors que le staff technique a été rassurant quant à l'état du joueur dont la participation au prochain match amical contre le Gabon, le 10 janvier à Abou Dhabi, est presque certaine. Au premier tour de la CAN-2013, la Tunisie est logée dans le groupe D avec l'Algérie, la Côte d'Ivoire et le Togo.

MATCH AMICAL

L'Afrique du Sud battue par la Norvège

La sélection sud-africaine de football a été battue par la Norvège (1-0) lors d'un match amical ayant opposé les deux équipes mardi soir à Cape Town (Afrique du Sud). Les «Bafana Bafana», qui préparent la coupe d'Afrique des nations (CAN-2013), prévue chez eux à partir du 19 janvier en cours, ont concédé le seul but de la partie à la 4^e minute inscrit par El Younousse. La sélection sud-africaine disputerà samedi prochain un autre match amical contre son homologue algérienne, en stage précompétitif à Rustenburg depuis vendredi dernier en vue du grand rendez-vous continental. La partie aura lieu à Soweto Stadium (Johannesburg). Au premier tour de la CAN, les Sud-Africains en découdront avec l'Angola, le Maroc et le Cap Vert, pour le compte du groupe A.

La Zambie et le Maroc se neutralisent

La Zambie, championne d'Afrique en titre, et le Maroc ont fait match nul (0-0) mardi à Johannesburg, en rencontre amicale de préparation des deux sélections en vue de la Coupe d'Afrique des Nations CAN-2013 en Afrique du Sud du 19 janvier au 10 février. Ce match nul des Chipolopolo intervient après la défaite essuyée samedi dernier face à l'Angola (2-0). En revanche, c'est la première sortie amicale des Marocains. Les protégés de Rachid Taoussi disputeront un second match amical contre la Namibie jeudi. Au premier tour de la CAN-2013, le Maroc évoluera dans le groupe A avec l'Afrique du Sud, l'Angola et le Cap-Vert. La Zambie est logée dans le groupe C aux côtés du Nigeria, du Burkina Faso et de l'Ethiopie.

ANGOLA

Les 23 Palancas Negras connus

Le sélectionneur de l'Angola, Gustavo Ferrin a dévoilé mardi à Johannesburg, la liste des 23 joueurs qui prendront part à la Coupe d'Afrique des nations CAN-2013, rapporte l'agence Angop. La liste des 23 Palancas Negras est marquée par la présence de l'attaquant Guilherme Afonso qui a évolué par le passé en sélection suisse des moins de 21 ans avant de décider de porter les couleurs de l'Angola.

Liste des 23 Angolais :

Gardiens de but: Lamas (Petro Atletico/ANG), Landu (Recreativo Libolo/ANG), Nebul (Primeiro Agosto/ANG)

Défenseurs: Amaro, Bastos (Primeiro Agosto/ANG), Dani Massunguna (Primeiro Agosto/ANG), Fabricio (InterClube/ANG), Lunguinha (Kabuscorp/TUR), Marco Airosa (AEL Limassol/CHY), Mingo Bille et Pirolito (InterClube/ANG), Zuela (Apelo Nicose/ CHY)

Milieux: Dede et Gilberto (AEL Limassol/CHY), Manucho Dinis (Primeiro Agosto/ANG), Manuel (AS Aviacao/ANG), Miguel (Petro Atletico/ANG)

Attaquants: Djalma (Kasimpasa/TUR), Geraldo (Parana/BRE), Guilherme Afonso (FC Vaduz), Mauncho (Real Valladolid/ESP), Mateus (Nacional/POR), Yano (Progresso Sambizanga).

TRANSFERT

Maameri (CRB) s'engage pour deux ans avec l'ES Sétif

Le défenseur du CR Belouizdad, Karim Maameri s'est engagé pour deux ans avec l'ES Sétif, champion d'autonne de Ligue 1 algérienne de football, a-t-on appris auprès de l'agent du joueur. Arrrière droit et défenseur axial de prédilection, le désormais ex-capitaine du CRB a quitté ce dernier après sept années de loyaux services à cause en raison de la crise financière aigüe qui sévit au sein de ce club de Ligue 1 algérienne depuis plusieurs mois. Le natif de Boufarik a récupéré sa libération mardi après avoir été contraint de se désister de ses arrivées de sa-



MERCATO D'HIVER

Les contrat des joueurs recrutés est de deux ans au minimum

La Ligue de Football professionnel (LFP) a rappelé mercredi les clubs de Ligue 1 et 2, que la durée du contrat les liant avec les nouveaux joueurs recrutés durant le mercato d'hiver est de deux années, a indiqué la LFP. "La Ligue de Football professionnel informe les clubs de Ligue 1 et de ligue 2 que la durée du contrat les liant avec les nouveaux joueurs recrutés durant la seconde période d'enregistrement (Mercato d'hiver) est de deux années conformément aux dispositions réglementaires arrêtées au titre de la saison 2012/2013," écrit la LFP sur son site officiel. Certains clubs ont recruté des joueurs lors du mercato d'hiver pour une durée inférieure à deux ans. Le dernier en date, le MC Alger qui a engagé mardi soir le milieu offensif Lazar Hadj Aissa pour 18 mois. L'instance chargée de la gestion de la compétition a tenu à souligner que "tout dossier de demande de licence non conforme à cette disposition sera retourné au club". "Le contrat du joueur professionnel est établi pour une durée de deux ans saisons sportives et au maximum pour une durée de cinq ans", selon les dispositions réglementaires relatives à la deuxième période d'enregistrement des compétitions de football professionnel pour la saison 2012-2013. La seconde période d'enregistrement a débuté le 16 décembre 2012 et prendra fin le 15 janvier 2013.

Publicité

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA DE DJELFA

Direction des Travaux Publics - Cité la pépinière Djelfa

Numéro d'identification fiscale : 408015000017094

Numéro de l'opération : FHP 262.117.11.13

Intitulé de l'opération : Surélévation de la chaussée (Sidi Laâdjel : RN 40B aux pk2 et pk56)

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°01/2013

La Direction des travaux publics lance un avis d'appel d'offres national restreint pour **Surélévation de la chaussée (Sidi Laâdjel : RN 40B aux pk2 et pk56)**.

CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

Les entreprises autorisées à soumissionner doivent remplir les conditions ci-dessous :

- Etre qualifiée en travaux publics (Activité principale) et classée à la catégorie 3 ou plus
- Avoir déjà réalisé, attestation de bonne exécution délivrée par le maître d'œuvre à l'appui, un ouvrage.
- Les soumissionnaires intéressés par le présent avis, peuvent retirer le cahier de charges au niveau de la Direction des travaux publics de la wilaya de Djelfa, bureau des marchés.

Tél : 027 87 19 08

Le cahier des charges ne sera remis qu'au seul représentant dûment mandaté par le soumissionnaire souhaitant participer à cet avis d'appel d'offres.

L'offre préparée par le soumissionnaire comprendra deux exemplaires un «original» et une «copie»

L'offre sera présentée en deux plis distincts portant la mention : Offre technique et offre financière, elle devra être accompagnée des documents suivants :

Offre technique :

1- Instruction aux soumissionnaires dûment remplie, datée, signée et cachetée.

2- Déclaration à souscrire dûment remplie, datée, signée et cachetée.

3- Déclaration de probité dûment remplie, datée, signée et cachetée.

4- Cahier des prescriptions spéciales, dûment rempli, daté, signé et cacheté.

5- Certificat de qualification et classification professionnelles, catégorie 3 ou plus, activité principale en travaux

publics. Copie légalisée

6- Dossier fiscal et parafiscal (extrait de rôle mise à jour, CNAS, CASNOS, CACOBATPH apurées ou avec échéancier respecté jusqu'au mois précédent le dépôt de l'offre, copies légalisées)

7- Numéro d'identification fiscale (NIF) copie légalisée

8- Registre du commerce, copie légalisée

9- Casier judiciaire du signataire de la soumission en cours de validité pour les soumissionnaires nationaux, copie légalisée

10- Bilans fiscaux de l'entreprise pour les 03 dernières années 2009, 2010 et 2011 - copies légalisées par l'APC

11- Les références professionnelles antérieures (attestations de bonne exécution) fournies par les maîtres de l'ouvrage, (projets d'ouvrage réceptionnés avec les justifications nécessaires). Copies légalisées.

12- Liste du matériel proposé pour le projet avec justifications (cartes grises ou factures d'achat) ou tout document justifiant la propriété, copie légalisées

13- Liste des moyens humains chargés de l'exécution du projet dûment visée par les services de la caisse de sécurité sociale avec justification (diplôme, CV de l'intéressé avec attestation de travail), copies légalisées.

14- Récépissé d'attestation de dépôt des comptes sociaux au niveau du CNRC, pour les personnes morales (sociétés) pour l'année 2011 copie légalisée

15- Statut de la société (pour les soumissionnaires concernés) copie légalisée.

OFFRE FINANCIÈRE :

16- Lettre de soumission dûment remplie, datée, signée et cachetée.

17- Bordereau des prix unitaires (dûment rempli, daté, signé et cacheté), établi par le soumissionnaire d'après l'étude ayant servi à élaborer la soumission sur la base de la note d'orientation du service contractant

COUPE DE FRANCE

(32^e DE FINALE)

Les Algériens Akroud et Yahia Cherif (Istres) brillent face à Valenciennes

Les Algériens

Nassim Akroud et

Yahia Cherif ont

brillé de mille feux

lors de la qualifica-

tion de leur équipe

Istres (Ligue 2) aux

dépens de Valen-

ciniennes (Ligue 1), en

étant les auteurs des trois buts istriens 3-3 (4 t.a.b 3)

lundi soir dans le cadre des 32^e de finale de la Coupe

de France de football. Yahia Cherif (25 ans) a été déjà

déterminant pendant le temps réglementaire de la

partie en signant le but égalisateur à la toute der-

nième minute du match (1-1), permettant à ses co-

équipiers d'aller aux prolongations. Ensuite, ce fut

autour de son compatriote Akroud de se distinguer en donnant l'avantage à Istres grâce à un doublé

(102^e et 103^e), confirmant qu'il n'a rien perdu de son

sens du but en dépit du poids de l'âge (38 ans). Les

Valenciennais qui viennent de perdre les services de l'international algérien Fouad Kadir transféré à

Marseille, n'ont toutefois pas abdiqué, parvenant à

remettre les pendules à l'heure au prix de deux réa-

lisations intervenues à la 111^e et la 114^e minutes. Les

deux équipes ont été ainsi contraintes de recourir à

la séance des tirs au but, pendant laquelle la chance a souri finalement aux coéquipiers des deux atta-

quants algériens, qui vont affronter Raon-l'Etape

(CFA) lors des 16^e de finale, alors que Valenciennes

devient la sixième formation de l'élite française à

quitter cette épreuve dès les 32^e de finale.



L'ETABLISSEMENT ARTS ET CULTURE CÉLÈBRE

"Amenzu n Yennayer 2963"
au Centre de loisirs scientifiques
de Didouche Mourad,
Samedi 12 janvier 2012
à partir de 10h30.

« Yennayer, une tradition et un rituel »

Yennayer symbolise le premier jour du calendrier agraire en usage depuis l'Antiquité chez les Amazighs, en Algérie et à travers le reste de Maghreb (Maroc, Tunisie et la Mauritanie). Rituel qui est célébré traditionnellement par les amazighs, il coïncide chaque année avec le 12 janvier du calendrier grégorien. Une porte qui s'ouvre sur le nouvel an berbère et le commencement d'hiver "taburt u segwas". Selon les uns, Yennayer est un mythe. C'est un conte d'une vieille femme qui s'était moquée de mois Yennayer et ce dernier sollicite le mois Furar pour lui prêter un jour pour punir cette vieille femme. Ce jour-là, un terrible orage se lève poursuivant la femme jusqu'à l'étouffer. Sa mort symbolise le sort de celui qui ridiculise la nature. La légende se déroulait durant la période qui sépare les deux cycles solaires, les solstices et équinoxes et depuis lors, nos ancêtres ne cesseront pas de célébrer cette journée. Et selon d'autres, Yennayer remonte à la conquête de l'Egypte par Chachnaq 1^e en l'an 950 avant J.C. Il y fonda la XXII^e dynastie, il constitua le calendrier berbère. À l'occasion, l'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger a mis sur pied un riche programme pour fêter cette journée, qui est célébrée depuis plusieurs années consécutives. Les activités de la célébration placées sous le thème : « Yennayer, une tradition et un rituel », et qui vont se dérouler ce samedi à partir de 10h30 au centre de loisirs scientifiques (05, rue Didouche Mourad).

Le programme contient :

- À partir de 10h30 : "Les t'abbas", une exhibition folklorique débutera l'événement.

- Une exposition des arts traditionnels présentée par les femmes artisanes adhérentes à la " l'Association de femme en communication". L'exposition sera suivie d'un champ musical avec le chanteur Moustafa Boudekal.

- À partir de 14h00 : Une conférence-débat animée par le Docteur Hamid Bouhbib intitulée " Yennayer et les festivités du nouvel an berbère".

- Des lectures poétiques.

- Une préparation de couscous et d'autres plats traditionnels.

« Asugas Amegaz »

YENNAYER, UN ÉVÈNEMENT HISTORIQUE : Une civilisation vieille de 2963 ans !

Ferrah Menad

Chaque année, la communauté amazighe algérienne célèbre Yennayer, le premier jour du calendrier agricole utilisé par les Amazighs depuis la nuit des temps. Cette date correspond au 12 janvier du calendrier grégorien.

En Kabylie, Yennayer est un jour de congé, même s'il n'est pas reconnu comme tel par les autorités du pays. Depuis le Printemps amazigh d'avril 1980, le Mouvement culturel amazigh (MCA), qui milite pour la reconnaissance de la culture kabyle, demande que ce jour soit un jour férié dans toute l'Algérie. Mais cette demande est jusqu'à présent restée sans réponse. En Kabylie, Yennayer 2963 (dans le calendrier amazigh) est célébré avec toute l'importance qu'il se doit. C'est un jour spécial, marqué par des plantureux repas et des rites symboliques. Dans chaque village, les chefs de famille sacrifient un coq pour l'occasion. Le premier jour de l'an "ixef useggwas" ou yennayer dans certains villages de Kabylie. Ce moment marque la séparation entre deux cycles solaires, passage des journées courtes, "noires" aux journées longues, "blanches" est fêté dans le quasi totalité des régions du Nord de l'Afrique. Dans son livre (1929), "La femme chaouia de l'Aures", Mathéa Gaudry, citant E. Masqueray, rappelle que yennayer est appelé "Ass n Ferœun" (le jour du Pharaon). Selon la légende, "les Chaouis étaient ce jour-là la mort du Pharaon tombé dans la mer". Cette évocation populaire se nourrit de la victoire des Libyens sur l'Egypte et de l'installation du roi Chechnak 1^e au sommet de la XXII^e dynastie pharaonique en 950 av. JC. D'ailleurs, en 1968, l'Académie berbère, l'association berbérisme, fondée en 1966 par Mohand Arab Bessaoud à Paris, porta son choix sur cette date qui devint le point de départ de l'actuel calendrier berbère. Inscrit dans le mouvement de la revendica-



tion identitaire berbère du XX^e siècle, l'usage de ce calendrier reste emprunt d'une valeur fortement symbolique et permet aux Imazighen de passer du temps cyclique de la tradition et du vécu à un temps linéaire, historique. Ce bref rappel nous permet de noter que, désormais, le calendrier berbère relève de deux temps, le temps historique, objet d'une connaissance événementielle et le temps sacré qui repose sur la réactualisation des mythes qui contribuent à la structure de la société. Décrire les pratiques liées à Yennayer et les représentations sociales de cette période de l'année nous permettra d'oublier un moment la dimension événementielle pour nous intéresser au vécu et la quotidienité nord africaine.

La lumière et l'abondance :

La veille de Yennayer les femmes se chargent de recouvrir les murs à la chaux "aruccu s tumilt" et changent le triépid du feu (Ikfan). Dans les Aures, ce rituel se fait deux ou trois jours avant Yennayer et porte le nom de "bu inf" (jour du triépid). Le nettoyage intensif se termine par un grand coup d'"emezzir" (balai de bruyère). Afin d'assurer l'abondance de la nouvelle année, on verse des céréales entre les jarres en terre (ikufan). Cette notion d'abondance souhaitée et préparée pour conjurer le sort se retrouve dans le repas de Yennayer dont le mets principal reste le couscous de blé. Le recours à la semoule d'orge est, ce jour-là, banni : n'est-elle pas noire et ne constitue-t-elle pas en temps ordinaire le repas du pauvre ?

Le couscous est préparé

avec une sauce à base de légumes secs, selon les régions, on mélange deux à sept légumes (pois cassés, lentilles, fèves concassées "abisar", haricots blancs, cornilles ou doliques à oeil noir, pois chiches...) et l'incontournable volaille. D'une contrée à une autre on propose des explications différentes aux choix de la volaille. Certains diront, par son chant matinal, le coq annonce la naissance de la lumière (le lever du jour), d'autres expliqueront, par ses œufs, la poule incarne la fécondité donc l'abondance. Les croyances populaires méditerranéennes nous apporcent d'autres éclaircissements sur cette préférence vouée à la volaille. Par exemple, les Grecs et les Romains auraient adopté le coq comme oiseau protecteur ce qui s'apparenterait à l'usage d'"asfel" (offrande) dans l'ensemble de l'Afrique du Nord. Dans la préparation des autres mets qui accompagnent le couscous, les femmes en appellent toujours à la prospérité et à la profusion, aussi composent-elles "utiyen" ou "ighremen", un mélange de céréales entières, passées à la vapeur ou grillées huileuses, servies aux enfants le matin du 12 janvier (tasebhfit n yennayer) ou simplement jetées sur les arbres des jardins dans l'attente d'une bonne récolte.

Selon les moyens dont disposent les familles, les "utiyen" sont complétés par un mélange de fruits secs disposés généralement dans un plat en bois ou en terre mis sans restriction à la disposition des enfants. Dans la même journée de "amenzu n yennayer" (le premier jour de l'an), sont proposées plusieurs denrées à base de pâte qui lève ou qui s'étale, "les-feng" ou "lemsmnen". Une pâte qui gonfle ou qui s'étend facilement annonce forcément une année riche et généreuse.

Les présages :

Le repas "imensi n yennayer" est servi dans le respect du nombre des membres de la famille élargie, on rajoute le couvert de l'absent, éventuellement "iminiq" (le voyageur), la fille mariée et surtout du gardien de la demeure "essas buxxam". La tradition exige

que l'on ne vide pas les plats ce qui signifie que l'on ne doit pas avoir faim.

Dans la soirée, la maîtresse de maison dépose sur le toit quatre coupelles en terre remplies de sel représentant chacune les mois de yennayer, fûrar, meghres et yebrir (janvier, février, mars, avril). Au matin de la journée de Yennayer, le niveau d'humidité du sel annonce un mois arrosé ou non. En ce jour de Yennayer, la nature est fortement mise à contribution, elle est observée et écoutée, aucun geste ne doit la contrarier car elle est porteuse de "ifta" (le pré-sage). Ainsi la femme kabyle ou tachaoût vérifie scrupuleusement ce qui se trouve sous les pierres qu'elle ramasse pour renouveler le triépid de son "kanun", la présence d'un ver blanc laisse entrevoir la naissance d'un garçon, une herbe verte signifie une moisson abondante, les fourmis symbolisent l'augmentation du bétail... de ces éléments plus ou moins perpétués ou simplement conservés dans les récits témoignage du caractère agraire du calendrier berbère.

Des plats traditionnels, qui varient d'une région à l'autre, sont préparés. Pour les Kabyles, c'est souvent du couscous avec de la viande séchée ("aqedidh"), partagé par toute la famille. Si les enfants refusent de manger, de vieilles femmes les menacent avec des histoires surnaturelles, comme celle de l'ogresse ("tarayel") qui viendra leur ouvrir le ventre et le remplir de nourriture.

Na el djouher, 88ans, qui vit dans la région de Larbaâ Nath-Irathen, a raconté à El Kantra que "celui ou celle qui ne mange pas à sa faim ce jour ne sera pas rassasié durant toute l'année", ajoutant qu'"il en est de même pour l'humeur, car chaque individu doit être de bonne humeur pour éviter d'être triste durant toute l'année". Autour d'un grand couscous, plat traditionnel et rituel, figurent en bonne place les cuillères ou les assiettes des absents : les fils en exil ou les filles mariées. Les enfants reçoivent de nouveaux vêtements en signe de joie et de fête.

Pour de nombreuses familles kabyles, le premier Yennayer suivant la naissance d'un garçon est un moment très important. Le père effectue la première coupe de cheveux du nouveau-né et marque l'événement par l'achat d'une tête de boeuf. Ce rite, continue-t-on de croire, augure les responsabilités futures de l'enfant.

Yennayer, dont le nom vient de "Yiwen wayour" (le premier jour du mois), continue de résister à l'épreuve du temps et perpétue une tradition ancestrale qui se transmet de génération en génération.

